

ENQUÊTE DE BRANCHE Prévention - Sécurité

Données 2013

Version définitive



Institut I+C

11 rue Christophe Colomb - 75008 Paris

Tél.: 33 (0)1 47 20 30 33

<http://www.iplusc.com>

Octobre 2014

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques 3

PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE 6

I : Analyse globale 7

II : Analyse détaillée 14

PARTIE 2 : DONNEES SOCIALES 26

I. Les effectifs salariés 27

II. La structure des effectifs salariés au 31.12.13 39

III. Les rémunérations 48

IV. Les conditions de travail 53

V. L'absentéisme 57

VI. La formation professionnelle 58

VII. Evolution de carrière 63

VIII. La protection sociale et le régime de prévoyance 65

IX. Agression 68



AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

➔ Univers étudié

Cette treizième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2013.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :

Un volet économique

concernant la structure de la profession et ses évolutions récentes

Un volet social

traitant des effectifs salariés, des rémunérations, des conditions de travail et de la formation professionnelle

Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille, et des autres activités de sécurité éventuellement exercées.

A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

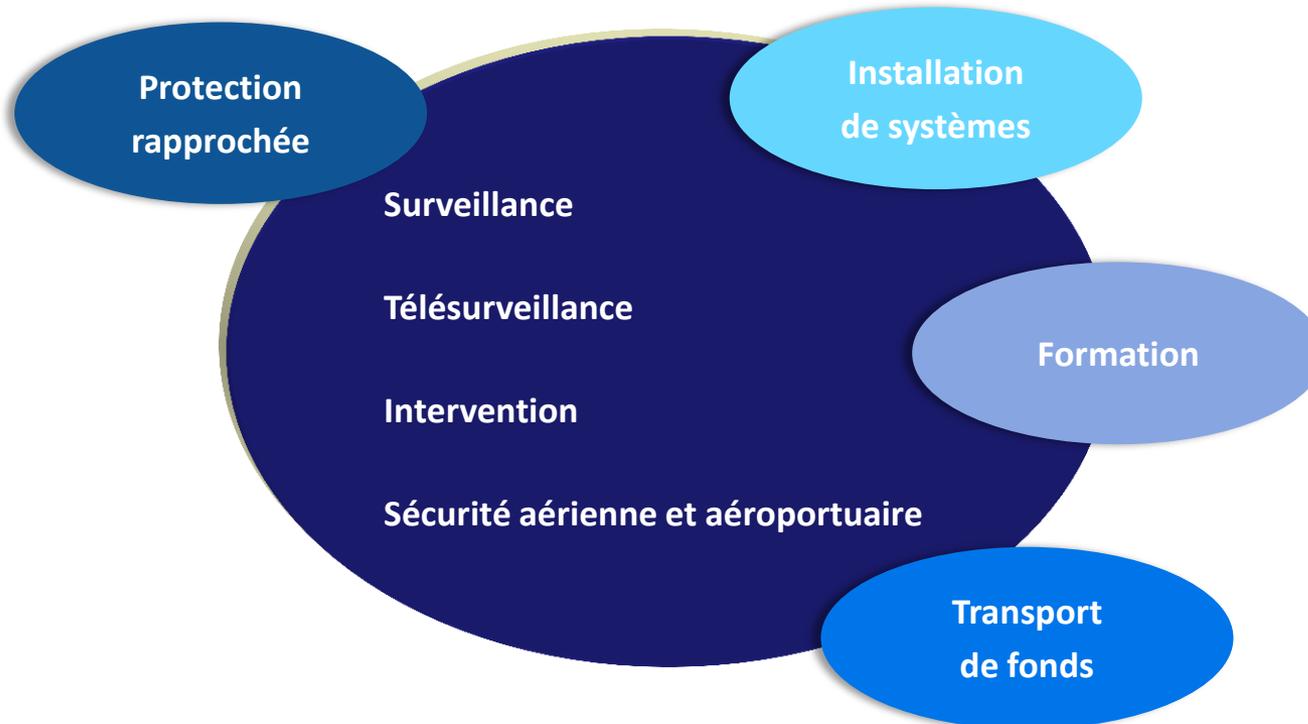
Depuis 2010 (bilan 2009), la nouvelle nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.

Plus précisément :

- les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.
- les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

➔ Univers étudié



Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.

➔ A compter de 2009, l'univers étudié s'identifie aux entreprises du code 8010 Z

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

➔ Rappels méthodologiques

1. Phase préliminaire

➔ Constitution des fichiers

- Fichier SIRENE code NAF 8010 Z : 9.650 entreprises
- Fichiers des adhérents du SNES, de l'USP : 280 entreprises
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire établie par l'Institut I+C : 12 entreprises

➔ Collecte des statistiques disponibles

- INSEE (SIRENE) : comptage entreprises
- ACOSS : dénombrement des établissements et salariés
- AGEFOS : Statistiques, formation

➔ Mise à jour du questionnaire

2. Phase d'enquête

Adhérents : Mai 2014 : envoi du questionnaire par courrier aux 280 adhérents

Jun à juillet 2014 : relances téléphoniques par les enquêteurs d'I+C pour récupérer les questionnaires et les compléter

Non adhérents : Mai à juin 2014 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage fax/téléphone (effectuées par I+C) auprès de 2.000 entreprises

Sécurité hors aérienne et aéroportuaire

Adhérents USP – SNES

100 questionnaires exploitables
dont : 27 USP et 63 SNES

Non adhérents

396 questionnaires exploitables

Sécurité aérienne et aéroportuaire

8 questionnaires exploitables

504 questionnaires exploitables

Représentativité : - 14 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié
- 38 % en nombre de salariés

3. Traitement-Analyse

- ➔ Traitement statistique des informations
- ➔ Analyse et présentation des résultats
- ➔ Rédaction du rapport d'étude



Partie 1

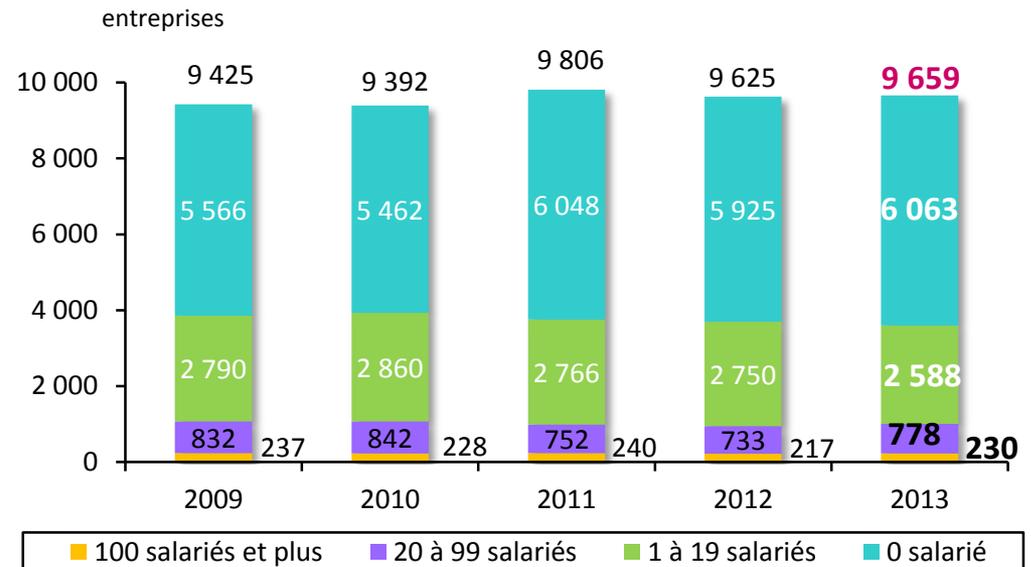
Positionnement économique

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	10	2,5 %
500 à 1.999 salariés	20	
100 à 499 salariés	200	
20 à 99 salariés	778	8 %
1 à 19 salariés	2.588	26,5 %
Sous total	3.596	37 %
0 salarié	6.063	63 %
Total	9.659	100 %

Source INSEE

Evolution des entreprises de la profession



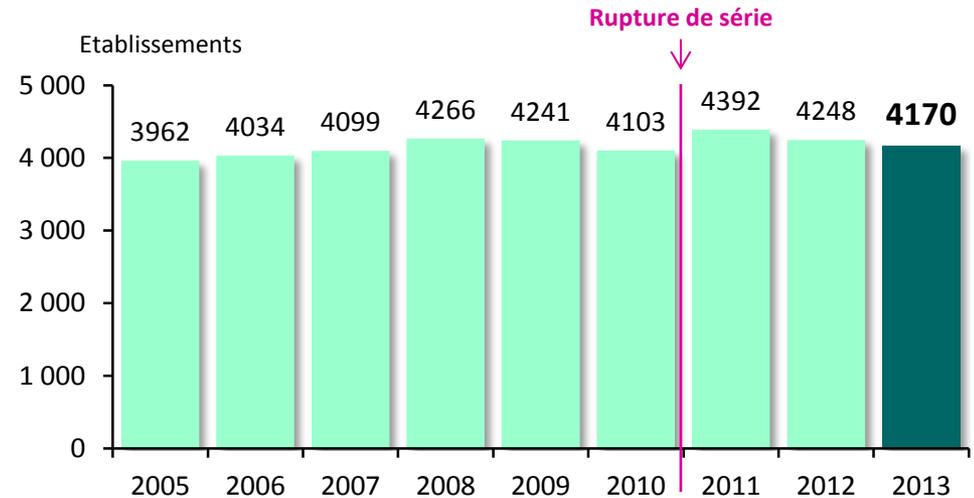
Source INSEE

- Selon les statistiques de l'INSEE : en 2013, 9.660 entreprises relèvent du code 8010 Z dont près de 3.600 emploient au moins un salarié.
- Le nombre de moyennes et de grandes entreprises progresse légèrement entre 2012 et 2013. Désormais, 230 entreprises emploient plus de 100 salariés et près de 780 entreprises emploient 20 à 99 salariés.
- Le nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés tend en revanche à se réduire à un an d'intervalle. Cette strate compte près de 2.600 entreprises en 2013.
- Les structures à 0 salariés représentent 63 % du nombre total d'entreprises.

Nombre d'établissements de la profession employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés des établissements	Nombre d'établissements	Répartition en %
500 salariés et plus	30	0,5 %
200 à 499 salariés	110	2,5 %
100 à 199 salariés	210	5 %
50 à 99 salariés	320	8 %
20 à 49 salariés	750	18 %
10 à 19 salariés	760	18 %
5 à 9 salariés	830	20 %
1 à 4 salariés	1.160	28 %
Total (hors 0 salarié)	4.170	100 %

Evolution des établissements de la profession



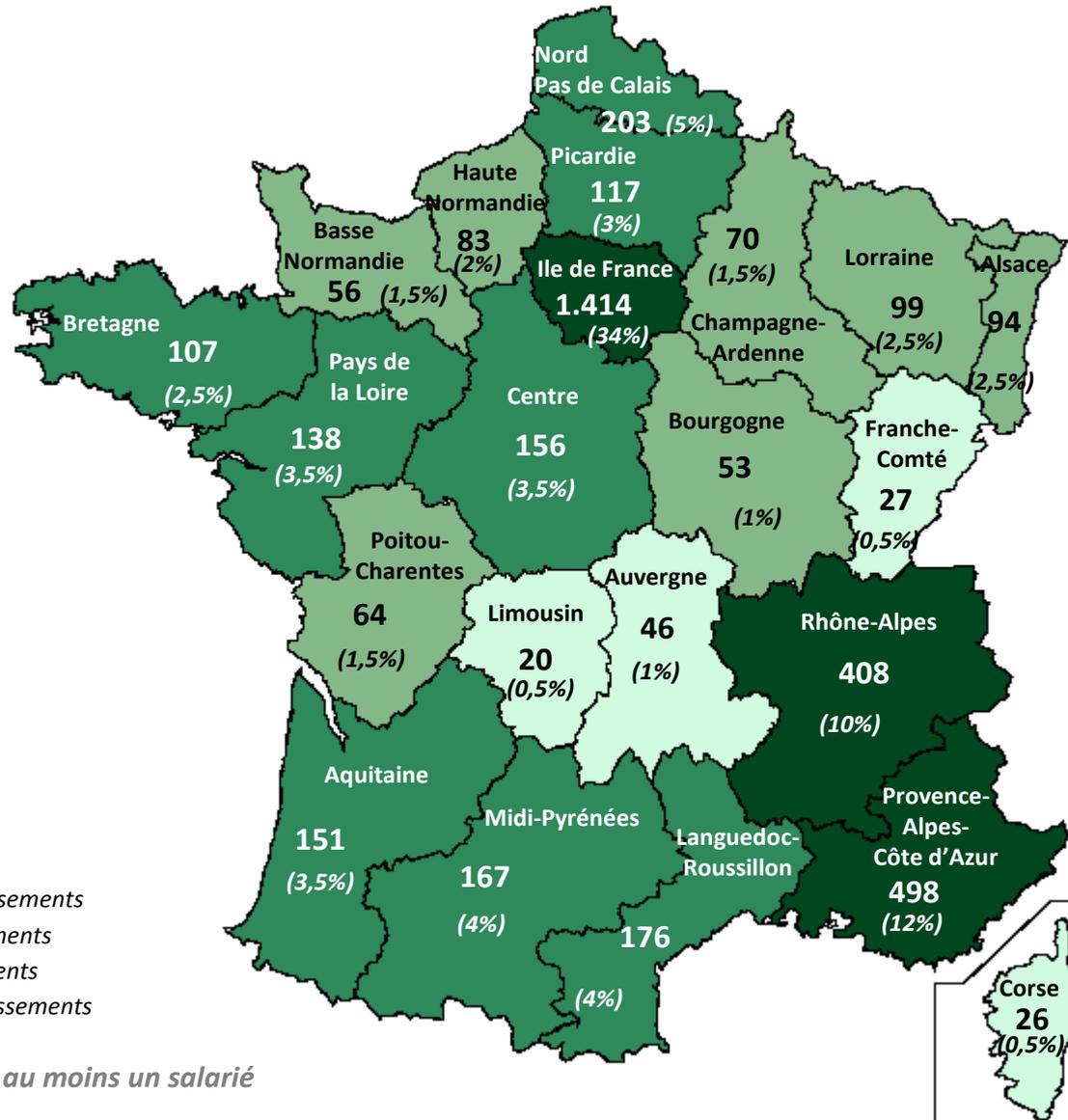
Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011



Répartition : estimation I+C

- D'après les séries statistiques de l'ACOSS, le nombre d'établissements employant au moins un salarié est estimé à 4.170 à l'issue de l'année 2013, soit une baisse de 2 % par rapport à 2012.

Répartition des 4.173 établissements* selon les régions



- Plus de 300 établissements
- 100-300 établissements
- 50-100 établissements
- Moins de 50 établissements

* parmi ceux employant au moins un salarié

Source ACOSS

1. Dénombrement

Comparaison de la répartition des **4.173 établissements***
de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Alsace	2,5 %	3 %
Aquitaine	3,5 %	5 %
Auvergne	1 %	2 %
Basse Normandie	1,5 %	2,5 %
Bourgogne	1 %	2,5 %
Bretagne	2,5 %	5 %
Centre	3,5 %	4 %
Champagne-Ardenne	1,5 %	2 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Franche-Comté	0,5 %	2 %
Haute Normandie	2 %	3 %
Ile de France	34 %	19 %
Languedoc Roussillon	4 %	4 %
Limousin	0,5 %	1 %
Lorraine	2,5 %	4 %
Midi-Pyrénées	4 %	4,5 %
Nord-Pas-de-Calais	5 %	6,5 %
Pays de la Loire	3,5 %	5,5 %
Picardie	3 %	3 %
Poitou-Charentes	1,5 %	3 %
PACA	12 %	8 %
Rhône-Alpes	10 %	10 %
Ensemble	100 %	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

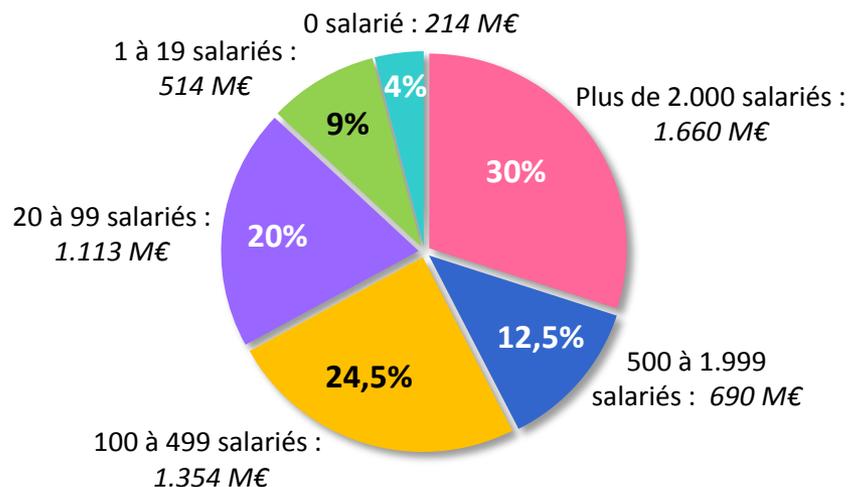
- L'Île de France concentre 34 % des établissements employant au moins un salarié pour seulement 19 % de la population.
- En ajoutant à l'Île de France, les régions PACA et Rhône-Alpes, on regroupe plus de 56 % des établissements.
- 4 régions sont constituées de moins de 50 établissements chacune : l'Auvergne, la Franche-Comté, le Limousin et la Corse.

* parmi ceux employant au moins un salarié

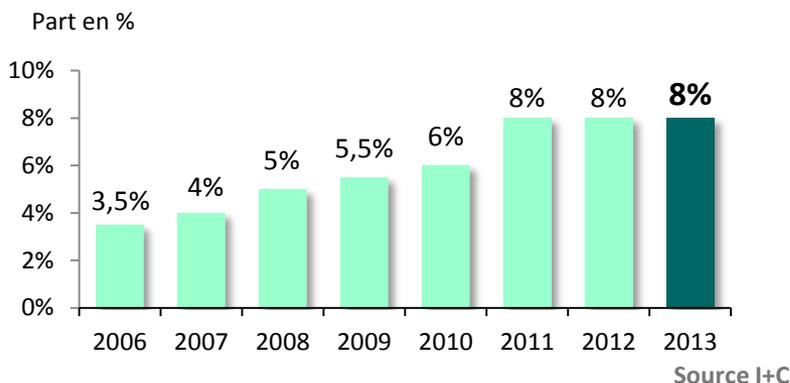
2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

Chiffre d'affaires 2013 de la profession

5 545 millions d'euros



Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de 2006 à 2013



Concentration de la profession

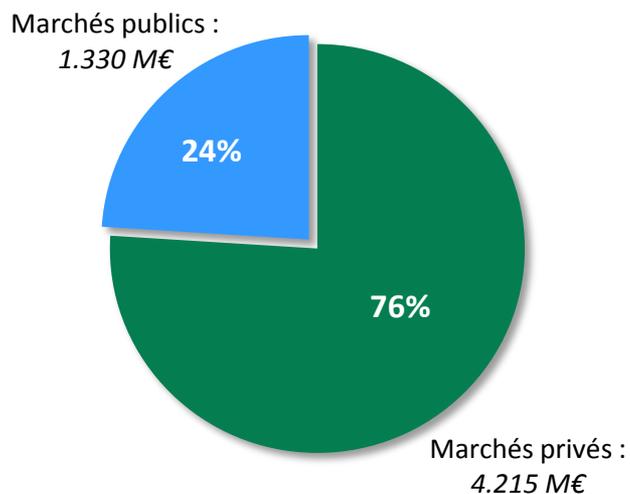
Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
1 660 M€ (30 %)	10 entreprises (< 0,1 %)
2 350 M€ (42,5 %)	30 entreprises (< 0,5 %)
3 704 M€ (67,0 %)	230 entreprises (2,5 %)
4 817 M€ (87,0 %)	950 entreprises (10,5 %)
5 545 M€ (100 %)	9.659 entreprises (100 %)

Source INSEE / I+C

- Les entreprises de la profession ont réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros hors taxes en 2013. Abstraction faite des entreprises à zéro salarié, le chiffre d'affaires profession s'établit à 5,3 milliards d'euros hors taxes.
- Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 90 % du nombre d'entreprises mais ne réalisent que 13 % du chiffre d'affaires total.
- En 2013, 42,5 % du chiffre d'affaires profession est atteint avec seulement 40 entreprises.
- Après une constante progression sur la période 2006-2011, la part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires global s'est stabilisée à 8 % entre 2011 et 2013.

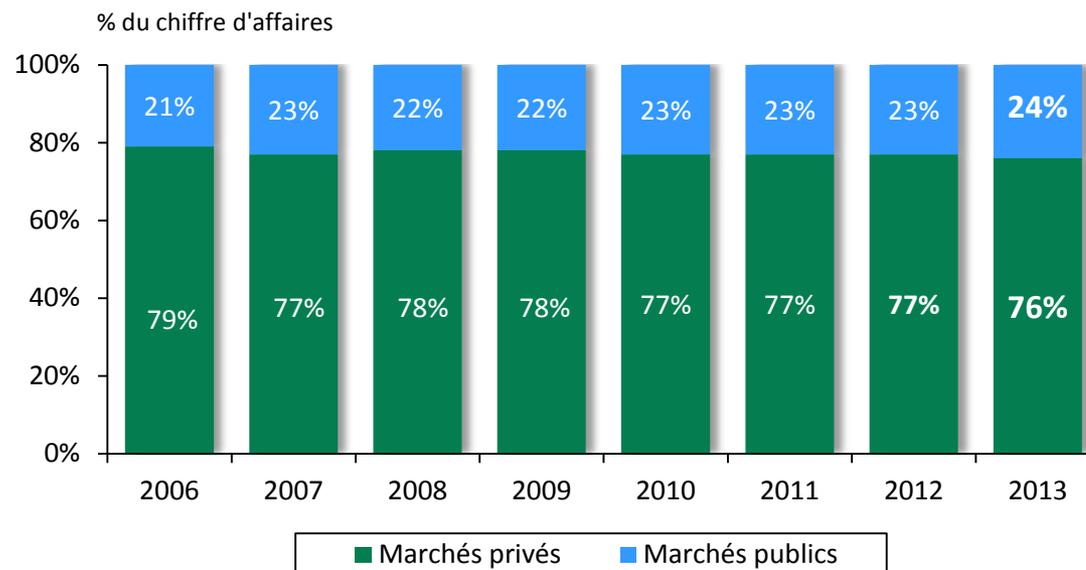
3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

Répartition en 2013 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés



Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2013



Source I+C

➤ Tout comme les années précédentes, plus des trois quarts du chiffre d'affaires profession correspond aux marchés privés.

4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

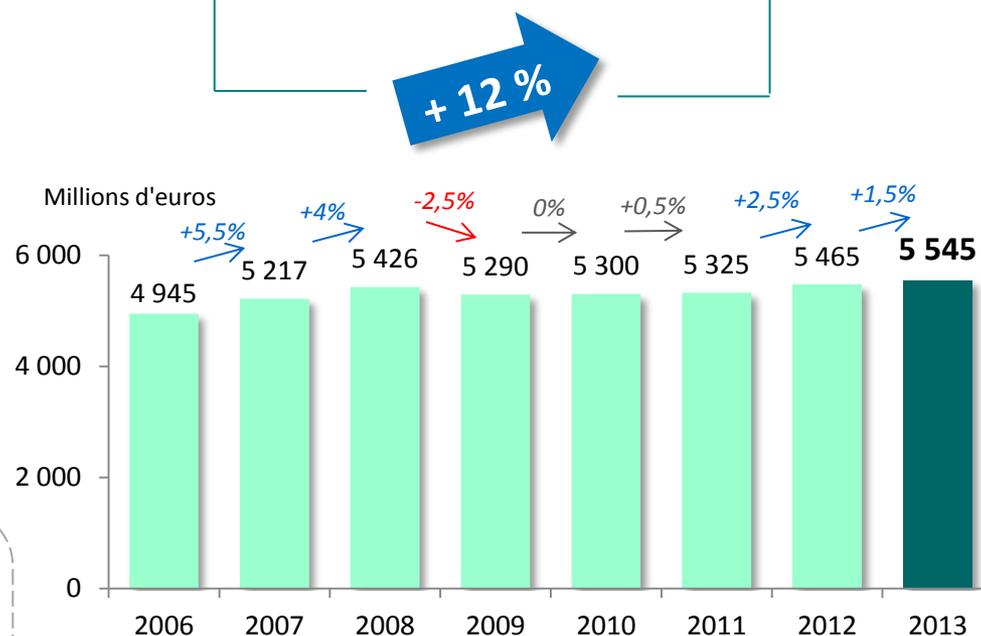
Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2013/2012

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2013/2012
500 salariés et plus	+ 1 %
100 à 499 salariés	- 1 %
20 à 99 salariés	+ 7 %
0 à 19 salariés	+ 1,5 %
Ensemble	+ 1,5 %

Source I+C

- Dans la lignée de l'année 2012, le marché de la sécurité reste en hausse modérée en 2013 : + 1,5 %.
- Seule la strate des entreprises de 100 à 499 salariés s'affiche en léger repli en 2013.
- La croissance moyenne sur 7 ans s'établit seulement à 1,5 % en valeur.

Evolution du chiffre d'affaires de la profession 2013/2006



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2013/2012	+ 1,5 %
2013/2006	+ 1,5 % par an

1. Dénombrement selon les différentes activités

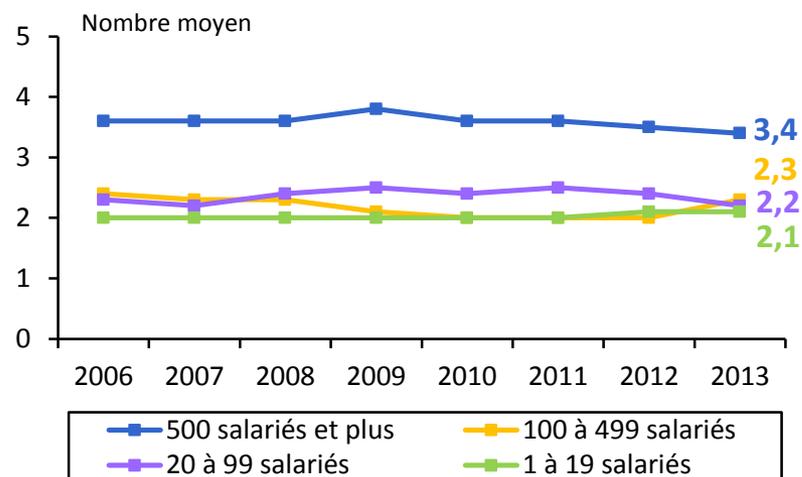
Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	88 %	3.200
Télésurveillance	27 %	1.000
Intervention	53 %	1.900
Protection rapprochée	5 %	150
Installation de systèmes	19 %	700
Formation	5 %	200
Transport de fonds	1 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	12
Autres*	15 %	550
Ensemble	213 %	

Source I+C

* Location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 2006 à 2013



Source I+C

- Les entreprises de la profession employant au moins un salarié se consacrent toujours en moyenne à deux activités distinctes.
- Les sociétés de plus de 500 salariés exercent en moyenne 3,4 activités chacune, contre 2,3 pour celles de 100 à 499 salariés.
- L'essentiel des entreprises (88 %) réalise une activité de surveillance.
- Les interventions concernent un peu plus d'une entreprise sur deux (1.900 entreprises) parmi celles employant au moins un salarié.
- La télésurveillance reste la troisième activité en termes de nombre d'entreprises, concernant 1.000 sociétés d'un salarié et plus.
- Viennent ensuite les activités d'installation de systèmes (700 entreprises), de formation (200 entreprises) et de protection rapprochée (150 entreprises).

2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	3.831 M€	72 %
Télésurveillance	637 M€	12 %
Intervention	200 M€	3,5 %
Installation de systèmes	106 M€	2 %
Formation	31 M€	0,5 %
Transport de fonds	5 M€	< 0,5 %
Protection rapprochée	45 M€	1 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	402 M€	7,5 %
Autres*	74 M€	1,5 %
Ensemble	5.331 M€	100 %

Source I+C

* Gardiennage, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit conseil en sécurité, ...

- L'activité surveillance reste nettement prédominante : avec toujours 72 % du chiffre d'affaires total des entreprises d'un salarié et plus de la profession, elle représente 3.831 millions d'euros en 2013.
- La télésurveillance pèse à nouveau pour 12 % du chiffre d'affaires profession.
- La sûreté aérienne et aéroportuaire génère 402 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013, soit 7,5 % du total profession.
- L'intervention représente 3,5 % du chiffre d'affaires total, pour 200 millions d'euros.
- L'ensemble des autres activités pèse pour 5 % du montant total.

3. La surveillance et l'intervention

■ a. Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	100 %	230
20 à 99 salariés	97 %	750
1 à 19 salariés	95 %	2.460
Ensemble	96 %	≅ 3.440

Source I+C

➤ Comme les années précédentes, la quasi-totalité des entreprises de la profession exerce une activité de surveillance ou d'intervention, et ce, indépendamment de leur taille.

3. La surveillance et l'intervention

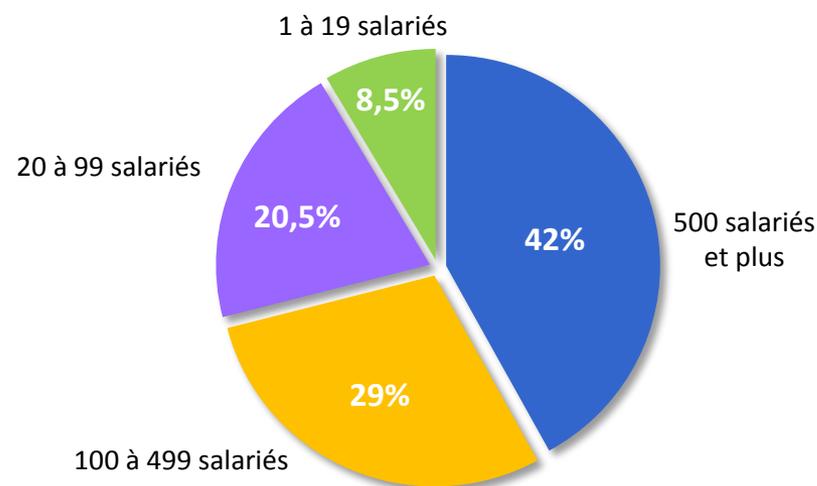
■ b. Chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention

Chiffre d'affaires surveillance-intervention
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	72 %	1.687 M€
100 à 499 salariés	87 %	1.176 M€
20 à 99 salariés	74 %	827 M€
1 à 19 salariés	66 %	341 M€
Ensemble	75,5 %	4.031 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité
surveillance-intervention
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

- L'activité surveillance-intervention génère toujours plus des trois quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié), soit plus de 4 milliards d'euros en 2013.
- Comme en 2012, les entreprises de grande taille (500 salariés et plus) représentent à nouveau 42 % du chiffre d'affaires surveillance-intervention.
- Déjà en réduction en 2012, les entreprises de 100 à 499 salariés voient leur poids se réduire à 29 % du chiffre d'affaires total en 2013.

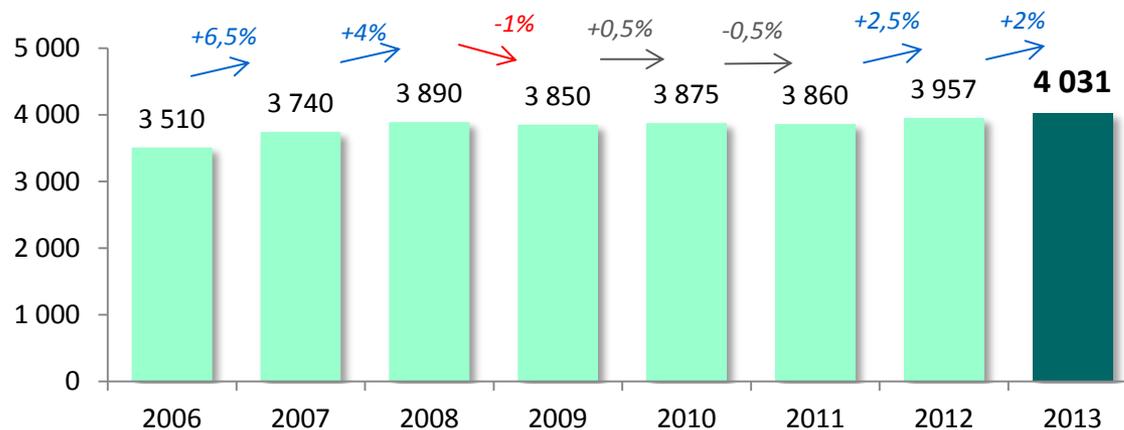
3. La surveillance et l'intervention

■ c. Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention

**Evolution du chiffre d'affaires
surveillance-intervention 2013/2006**


+ 15 %

Millions d'euros



Evolution moyenne annuelle

2013/2012	+ 2 %
2013/2006	+ 2 % par an

Source I+C

- Le marché de la surveillance-intervention enregistre une nouvelle hausse de chiffre d'affaires en 2013 : + 2 %.
- Entre 2006 et 2013, le chiffre d'affaires surveillance-intervention n'a augmenté que de 15 %, soit 2 % par an en moyenne.

4. La télésurveillance

a. Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	34 %	80
20 à 99 salariés	35 %	270
1 à 19 salariés	25 %	650
Ensemble	28 %	≅ 1.000

Source I+C

- De manière identique à l'année précédente, 1.000 entreprises employant au moins un salarié exercent une activité de télésurveillance en 2013.
- La proportion de sociétés s'établit au-delà d'un tiers au sein des entreprises de plus de 20 salariés et n'atteint qu'un quart pour la plus petite strate.

II : ANALYSE DETAILLEE

4. La télésurveillance

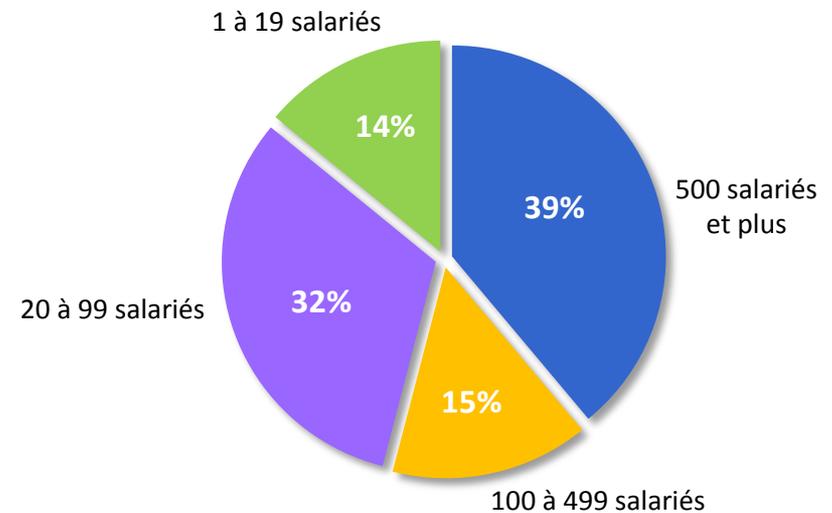
■ b. Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance

Chiffre d'affaires télésurveillance des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	10,5 %	249 M€
100 à 499 salariés	7 %	94 M€
20 à 99 salariés	19 %	206 M€
1 à 19 salariés	17 %	88 M€
Ensemble	12 %	637 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance (entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

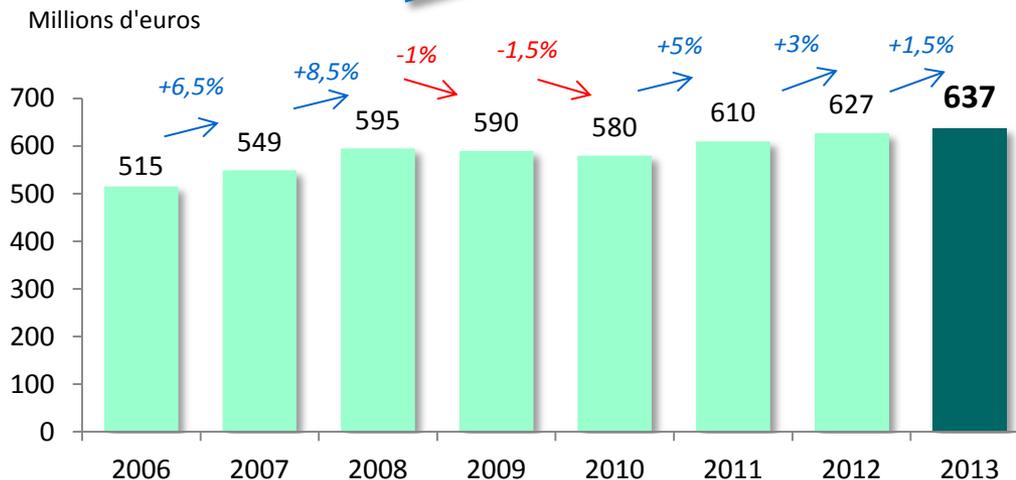
- L'activité de télésurveillance génère 637 millions d'euros en 2013, soit 12 % du chiffre d'affaires total des entreprises d'un salarié et plus.
- Le poids de cette activité demeure proportionnellement plus important au sein des entreprises de moins de 100 salariés que parmi celles de plus grande taille.

4. La télésurveillance

■ c. Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

Evolution du chiffre d'affaires
télésurveillance 2013/2006

+ 23,5 %



Evolution moyenne annuelle

2013/2012	+ 1,5 %
2013/2006	+ 3 % par an

Source I+C

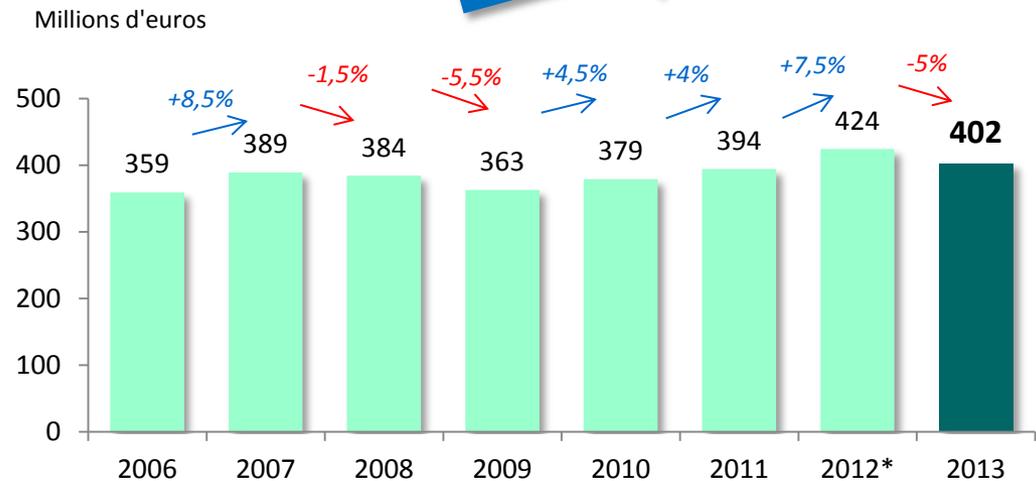
- L'augmentation du chiffre d'affaires de la télésurveillance observé depuis 2011 se modère en 2013 : + 1,5 %.
- Le chiffre d'affaires télésurveillance a progressé de 23,5 % depuis 2006, soit 3 % par an en moyenne.

5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

Evolution du chiffre d'affaires
sûreté aérienne et aéroportuaire 2013/2006

12 entreprises
402 millions d'euros de
chiffre d'affaires en 2013

Ce qui correspond à **7,5 %**
du chiffre d'affaires total



* Données corrigées

Source I+C

- La sûreté aérienne et aéroportuaire a généré plus de 400 millions d'euros en 2013, soit 7,5 % du chiffre d'affaires total.
- Suite à trois années de progression, le chiffre d'affaires de cette activité fléchit sensiblement (- 5 %) en 2013.
- A sept ans d'intervalle, la sûreté aérienne et aéroportuaire augmente de seulement 12 %, soit 1,5 % en moyenne par an.

Evolution moyenne annuelle

2013/2012	- 5 %
2013/2006	+ 1,5 % par an

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

■ a. Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	39 %	90
20 à 99 salariés	29 %	230
1 à 19 salariés	42 %	1.100
Ensemble	39 %	≅ 1.420

Source I+C

* *Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée*

- Près de quatre entreprises (employant au moins un salarié) de la profession sur dix proposent des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.
- Les entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) proposent moins fréquemment ces activités annexes.

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

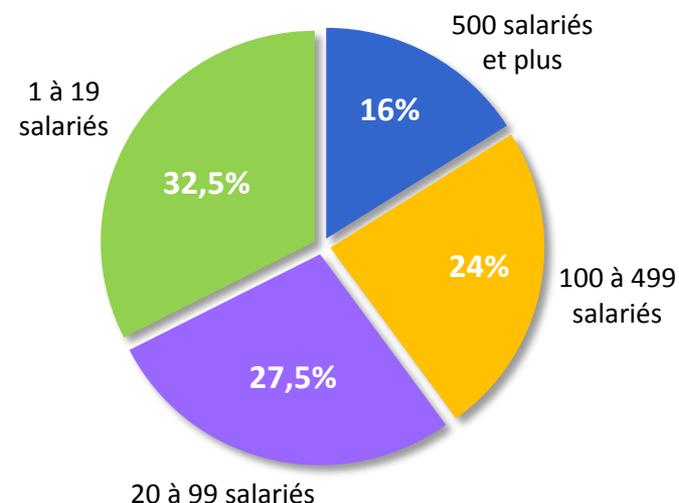
▪ b. Chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Chiffre d'affaires des autres activités
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	1,5 %	41 M€
100 à 499 salariés	4,5 %	63 M€
20 à 99 salariés	6 %	72 M€
1 à 19 salariés	17 %	85 M€
Ensemble	5 %	261 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires
des autres activités de prévention-sécurité
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

- Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) représentent 261 millions d'euros en 2013, soit 5 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié.
- Comme cela avait été observé les années précédentes, la part de ces autres activités est inversement liée à la taille des entreprises : 17 % pour les plus petites contre moins de 2 % pour les plus grosses.
- Les entreprises de moins de 100 salariés réalisent désormais 60 % du chiffre d'affaires total des autres activités, contre 57,5 % en 2012.

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

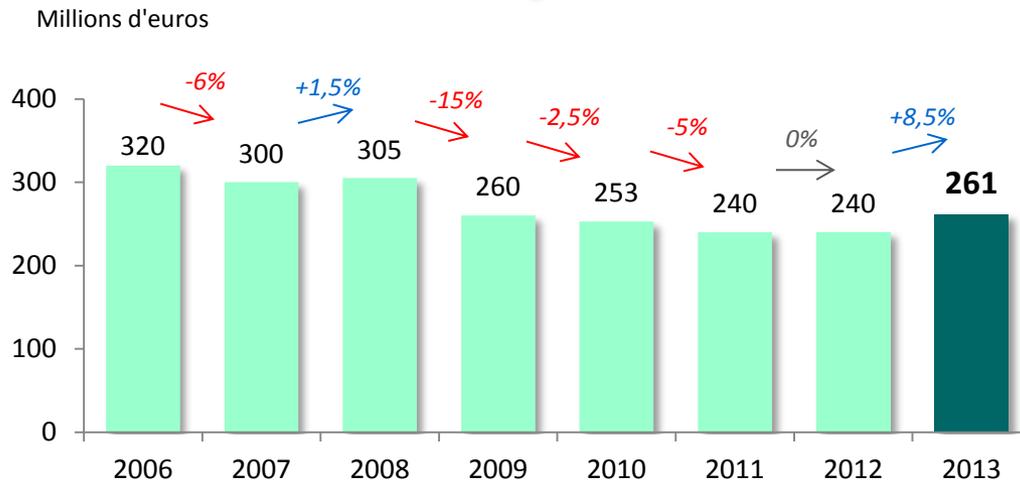
■ c. Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité 2013/2006

- 18,5%

Evolution moyenne annuelle

2013/2012	+ 8,5 %
2013/2006	- 3 % par an



- Après un repli sensible entre 2008 et 2011 et une stabilisation en 2012, le chiffre d'affaires des activités annexes rebondit 8,5 % en 2013.
- Depuis 2006, le chiffre d'affaires des activités annexes a régressé de 18,5 %, soit - 3 % par an en moyenne.

Source I+C

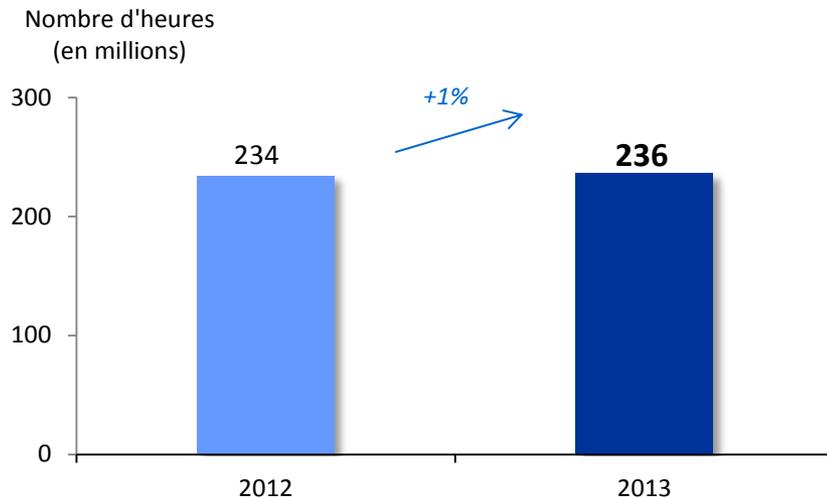
A thick, vertical blue bar is positioned on the left side of the slide.

Partie 2

Données sociales

1. Heures prestées

Heures prestées en 2013



Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	96,5
100 à 499 salariés	62
20 à 99 salariés	52,5
1 à 19 salariés	25
Ensemble	236

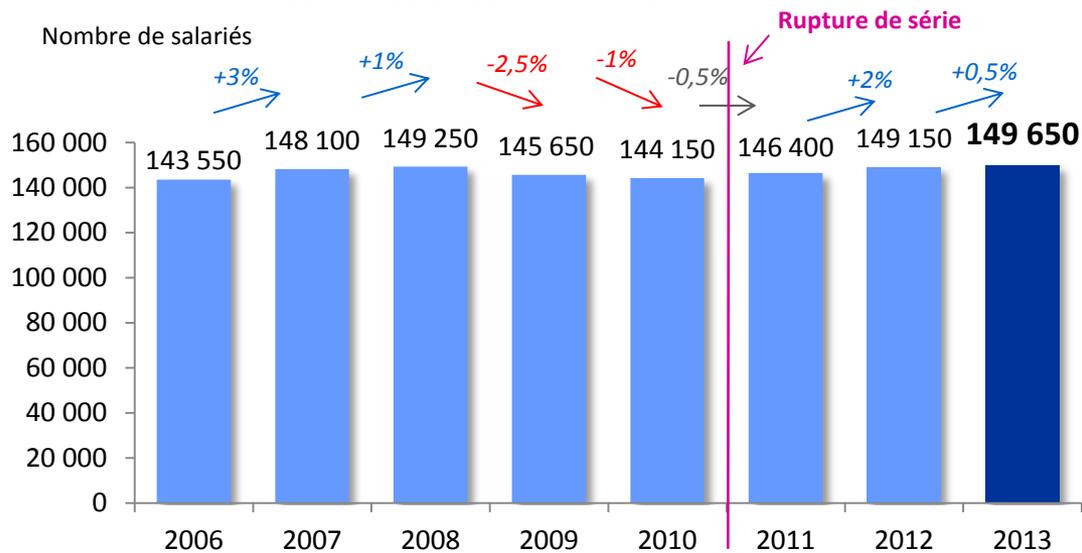
Chiffre d'affaires par heure prestée

23,50 €

- Les entreprises de la branche sécurité-prévention ont fourni 236 millions d'heures de travail en 2013, ce qui correspond à une hausse de 1 % comparée à 2012.
- Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 23,50 €.

2. Les effectifs salariés en 2013 et évolution récente

Effectifs des effectifs salariés



* données provisoires

Source UNEDIC jusqu'en 2010,
ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2013

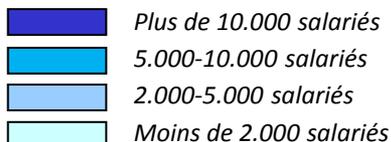
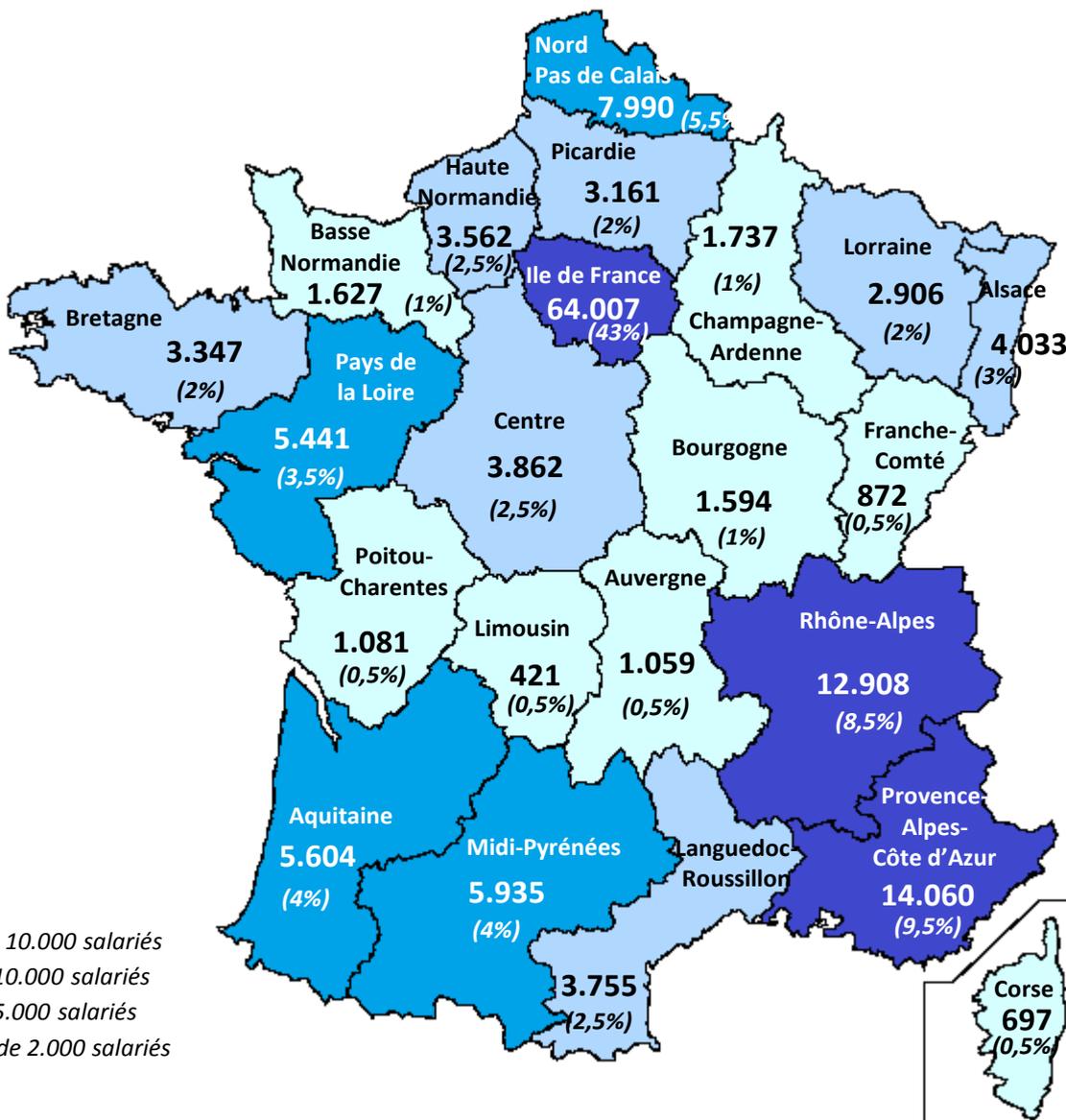
Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2013	Répartition 2013 en %
2.000 salariés et plus	45.700	30,5 %
500 à 1.999 salariés	19.300	13 %
100 à 499 salariés	37.600	25 %
20 à 99 salariés	32.050	21,5 %
1 à 19 salariés	15.000	10 %
Ensemble	149.650	100 %

Source ACOSS – I+C

- Au 31 décembre 2013, l'ensemble des entreprises de la profession défini par le code NAF 8010 Z employait 149.650 salariés, un chiffre en très légère hausse (+ 0,5 %) par rapport à 2012.
- Les 10 majors réunissent désormais 30,5 % des effectifs. A l'inverse, la plus petite strate (1 à 19 salariés) regroupe près de 2.600 entreprises, pour seulement 10 % des salariés présents en fin d'année.

Répartition des 149.650 salariés
selon leur localisation en 2013

2. Les effectifs salariés en 2013 et évolution récente



Source ACOSS

Taille moyenne des établissements selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100.000 habitants
Alsace	43	217
Aquitaine	37	171
Auvergne	23	78
Basse Normandie	29	110
Bourgogne	30	97
Bretagne	31	103
Centre	25	151
Champagne-Ardenne	25	130
Corse	27	220
Franche-Comté	32	74
Haute Normandie	43	192
Ile de France	45	537
Languedoc Roussillon	21	140
Limousin	21	56
Lorraine	29	123
Midi-Pyrénées	36	203
Nord-Pas-de-Calais	39	197
Pays de la Loire	39	150
Picardie	27	164
Poitou-Charentes	17	60
PACA	28	286
Rhône-Alpes	32	204
Ensemble	36	236

(source ACOSS / INSEE)

2. Les effectifs salariés en 2013 et évolution récente

- Avec 537 salariés pour 100.000 habitants (contre 236 en moyenne France entière), l'Île de France regroupe 45 % des effectifs de la branche.
- PACA (densité de 286 salariés) et Rhône-Alpes (densité un peu plus faible de 204 salariés) constituent les deux autres régions les plus importantes avec respectivement 9,5 % et 8,5 % des salariés.
- Très faible poids et densité de l'Auvergne, de la Franche-Comté, du Limousin mais également du Poitou-Charentes, de la Basse-Normandie et de la Bourgogne.

3. Les mouvements de personnel en 2013

■ a. Les embauches et les départs

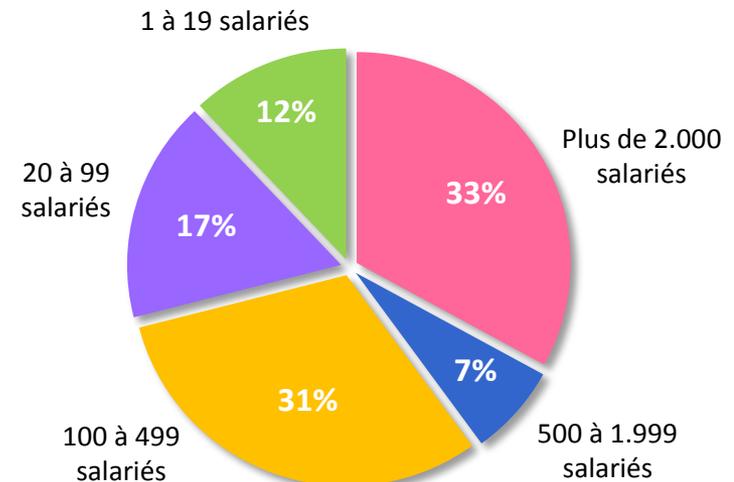
Les embauches en 2013

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
2.000 salariés et plus	27.400	60 %
500 à 1.999 salariés	6.000	31 %
100 à 499 salariés	25.600	68 %
20 à 99 salariés	14.100	44 %
1 à 19 salariés	9.900	66 %
Ensemble	83.000	55,5 %

Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2013

Répartition des embauches en 2013

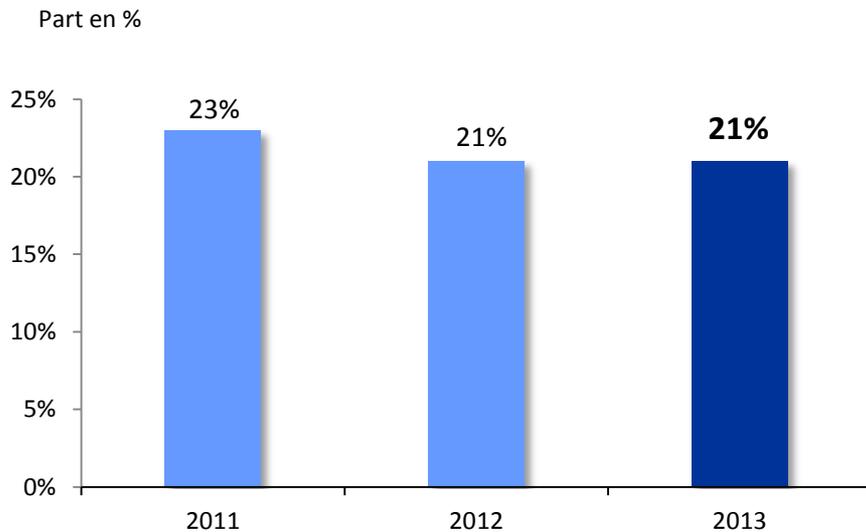


- 83.000 contrats ont été signés au cours de l'année 2013, soit un taux d'embauche de 55,5 %.
- Presque les trois-quarts d'entre eux sont le fait de sociétés de 100 salariés et plus.

3. Les mouvements de personnel en 2013

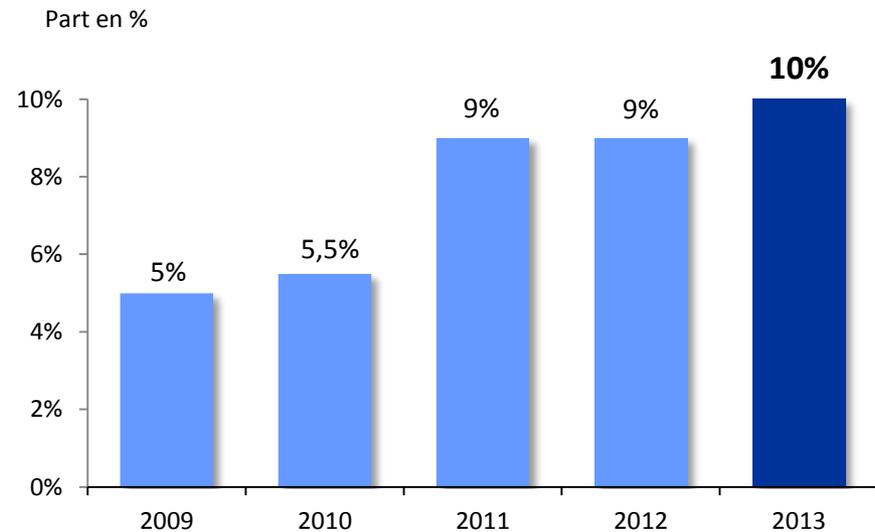
■ a. Les embauches et les départs

Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les embauches



Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus parmi les embauches



Source I+C

- Les salariés de moins de 26 ans représentent 21 % des embauches de l'année pour seulement 12,5 % des effectifs de la branche.
- La part des salariés de 50 ans et plus s'établit à 10 % dans les embauches, soit deux fois plus qu'en 2009-2010.

3. Les mouvements de personnel en 2013

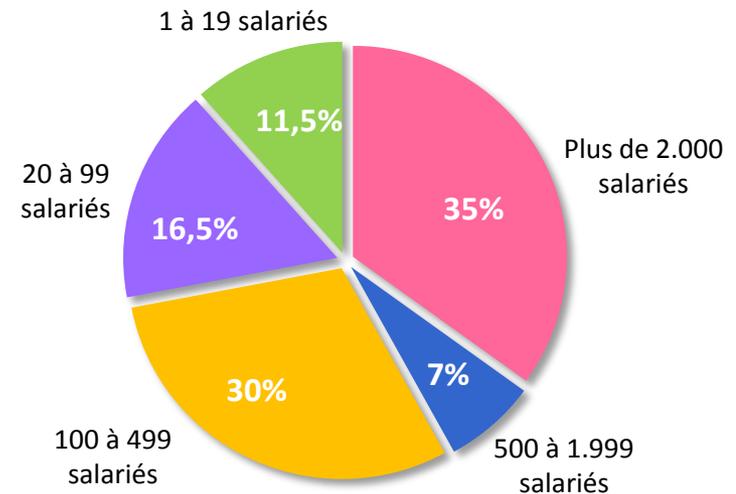
■ a. Les embauches et les départs

Les départs en 2013

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départs*
2.000 salariés et plus	28.800	63 %
500 à 1.999 salariés	5.800	30 %
100 à 499 salariés	24.800	66 %
20 à 99 salariés	13.500	42 %
1 à 19 salariés	9.600	64 %
Ensemble	82.500	55 %

Source I+C

Répartition des départs en 2013



Source I+C

* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2013

➤ Le taux de départ s'établit à 55 % au cours de l'année 2013, ce qui correspond à 82.500 fins ou ruptures de contrats.

3. Les mouvements de personnel en 2013

■ a. Les embauches et les départs

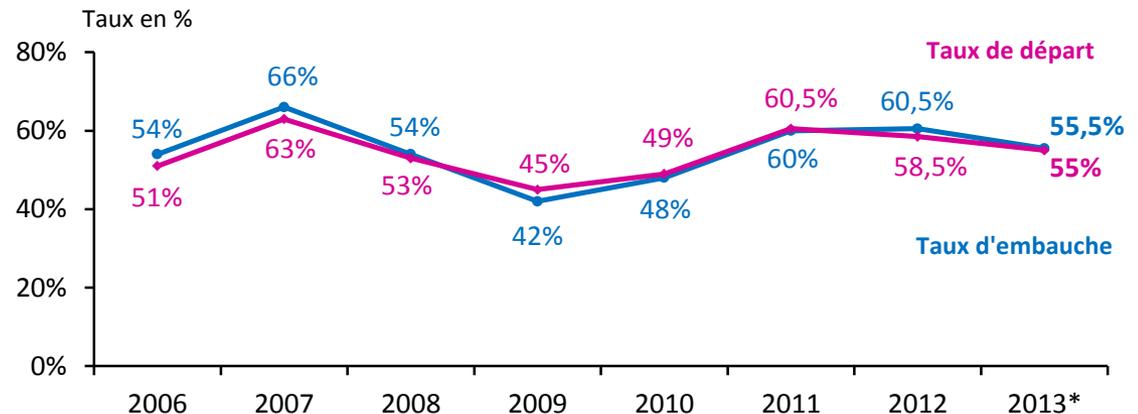
Le solde embauches - départs + modification structurelle

Strates d'effectifs salariés	Solde
2.000 salariés et plus	- 1.400
500 à 1.999 salariés	+ 200
100 à 499 salariés	+ 800
20 à 99 salariés	+ 600
1 à 19 salariés	+ 300
Ensemble	+ 500

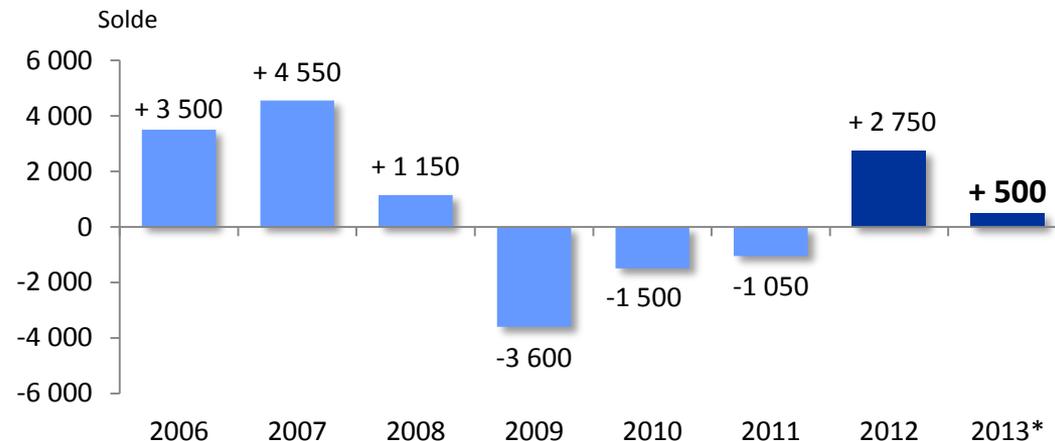
Source I+C

- En définitive, la profession gagne 500 emplois en 2013.
- Comptant une entreprise de moins entre 2012 et 2013, la strate des entités de plus de 2.000 salariés a perdu 1.400 emplois en 2013.
- L'ensemble des autres strates affiche un solde de salariés positif.

Evolutions 2006 – 2013 des taux d'embauche et taux de départ



Rappel des soldes embauches - départs de 2006 à 2013



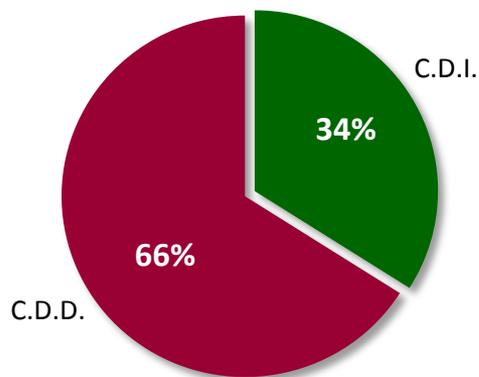
* données provisoires

Source ACOSS – I+C

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2013

■ a. Nature des embauches

Répartition des effectifs salariés selon le type des contrats



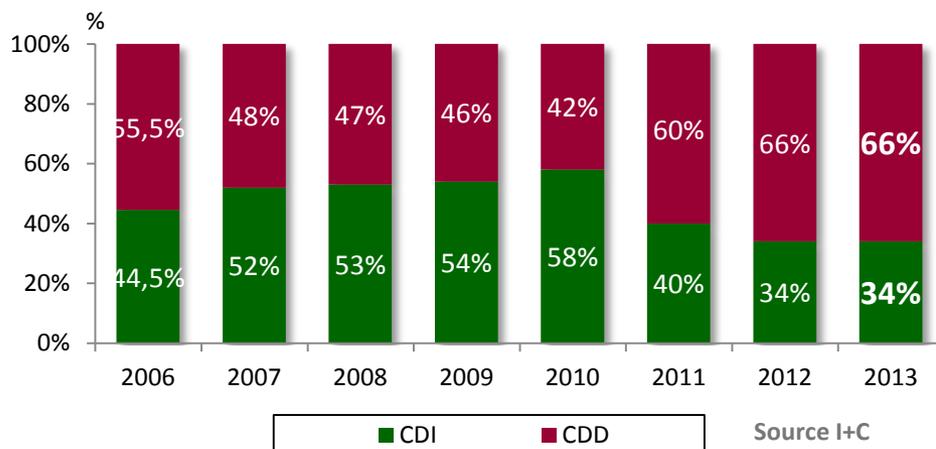
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Ensemble
500 salariés et plus	27 %	73 %	100 %
100 à 499 salariés	39 %	61 %	100 %
20 à 99 salariés	35 %	65 %	100 %
1 à 19 salariés	33 %	67 %	100 %
Ensemble	34 %	66 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2013*



* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

- La proportion de CDD embauchés en 2013 demeure élevée : toujours 66 %.
- La structure des embauches se différencie peu selon la taille des entreprises.

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2013

■ b. Motifs de départs

Rappel des répartitions selon le motif de 2006 à 2013

Motif de départ	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Démissions	13 %	15 %	18 %	15 %	16 %	10 %	9 %	11 %
Fin de C.D.D.	53 %	49 %	41 %	40 %	41 %	59 %	63 %	61 %
Licenciements pour motifs personnels	13 %	12 %	17 %	13 %	15 %	10,5 %	8 %	7 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	12 %	14 %	12 %	13 %	15 %	10 %	9 %	9 %
Ruptures conventionnelles	-	-	-	2 %	2,5 %	1,5 %	2 %	2 %
Autres*	9 %	10 %	12 %	17 %	10,5 %	9 %	7 %	8 %
Non identifiés	-	-	-	-	-	-	2 %	2 %

Age moyen de la retraite

62 ans

Source I+C

* Départs en retraite ou préretraite, transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel, licenciements économiques, ...

- En liaison avec la structure des embauches, les fins de CDD restent le premier motif de départ (61 %).
- Les démissions ainsi que les départs pendant la période d'essai représentent chacun près de 10 % des départs. Les licenciements pour motifs personnels pèsent désormais pour 7 % des départs.

5. Les transformations de CDD en CDI

Les transformations en 2013

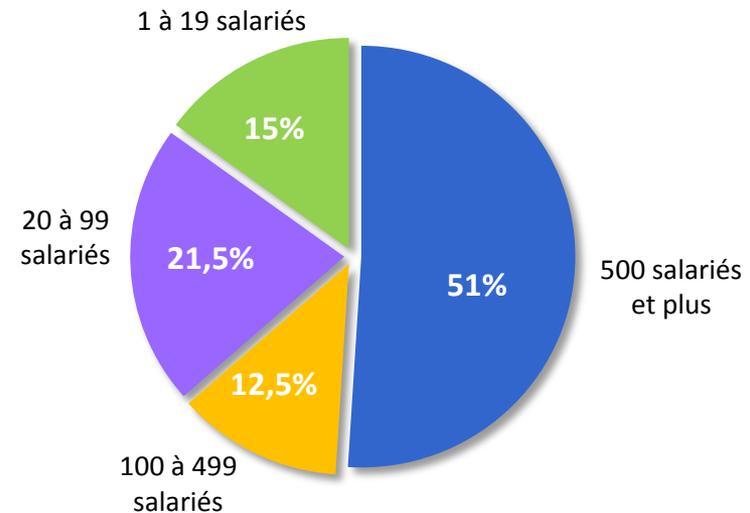
Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	2.300	3,5 %
100 à 499 salariés	550	1,5 %
20 à 99 salariés	950	3 %
1 à 19 salariés	700	4,5 %
Ensemble	4.500	3 %

Source I+C

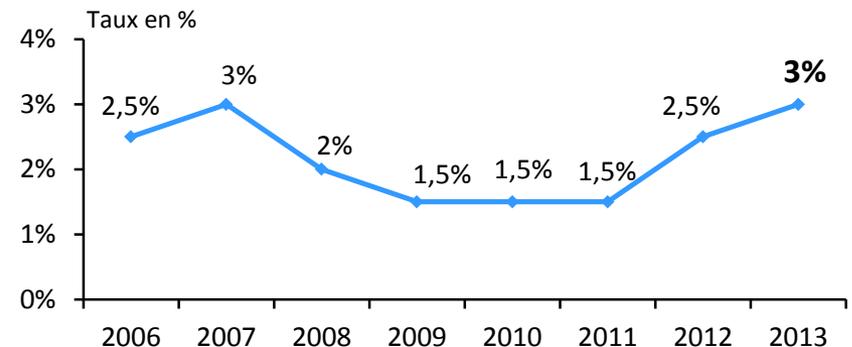
* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2013.

- Le taux de transformation des CDD en CDI continue de se renforcer en 2013. Il atteint 3 %, soit près de 4.500 salariés en 2013.
- Le taux de transformation s'avère plus élevé au sein des plus petites entités.

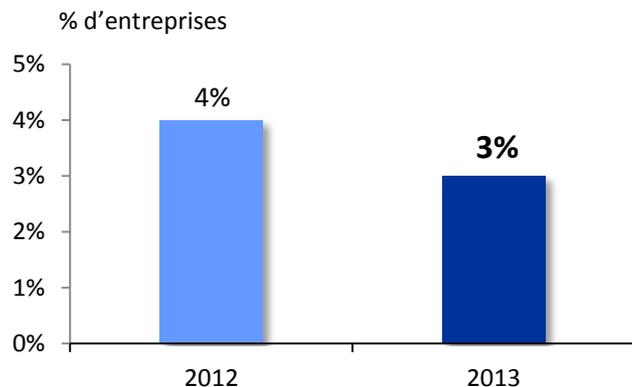
Répartition des transformations 2013



Rappel des transformations de 2006 à 2013



Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim



Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises
500 salariés et plus	33 %
100 à 499 salariés	4 %
20 à 99 salariés	4 %
1 à 19 salariés	2 %
Ensemble	3 %



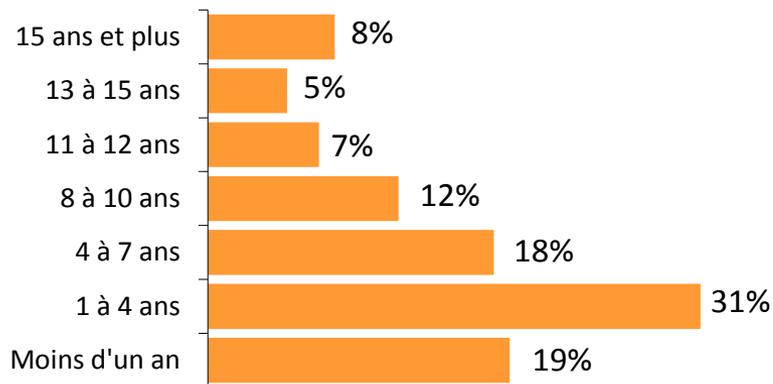
Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2013

- Comme cela avait été remarqué lors du précédent observatoire, seules les grandes entreprises ont recours à l'intérim, cette pratique étant exceptionnelle dans les sociétés de moins de 500 salariés.

II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

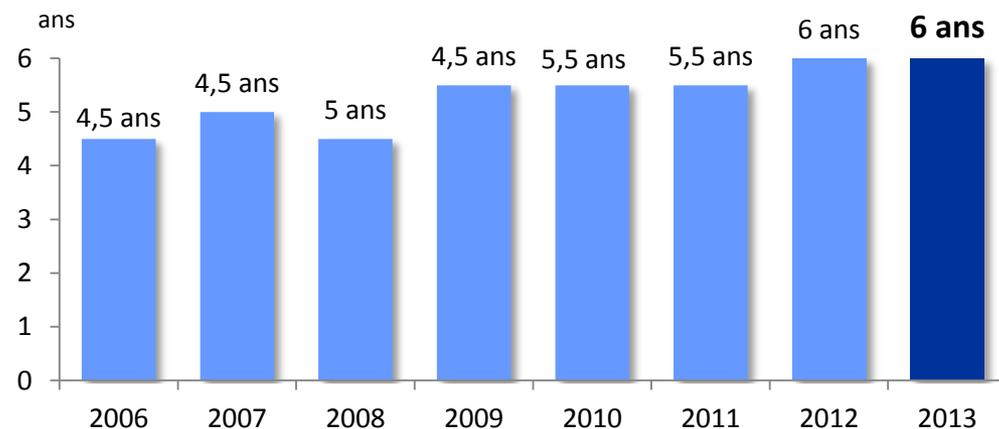
1. Selon l'ancienneté

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



Source I+C

Evolution de l'ancienneté moyenne



Source I+C

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2013

500 salariés et plus	7,5 ans
100 à 499 salariés	5,5 ans
20 à 99 salariés	4,5 ans
1 à 19 salariés	4 ans
Ensemble	6 ans

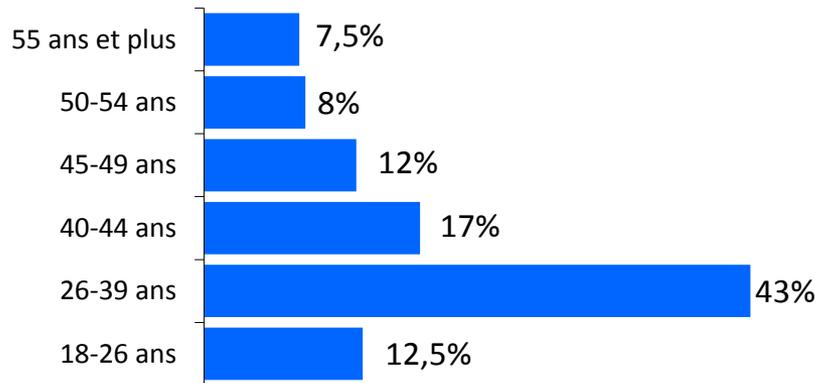
Source I+C

- L'ancienneté (au sein de la même entreprise) avoisine toujours 6 ans en moyenne en 2013.
- La moitié des salariés ont été embauchés depuis plus de 4 ans.
- L'ancienneté moyenne reste nettement liée à la taille des entreprises. Elle atteint 7,5 ans dans la plus grande strate contre seulement 4 ans au sein des entreprises de moins de 20 salariés.

II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

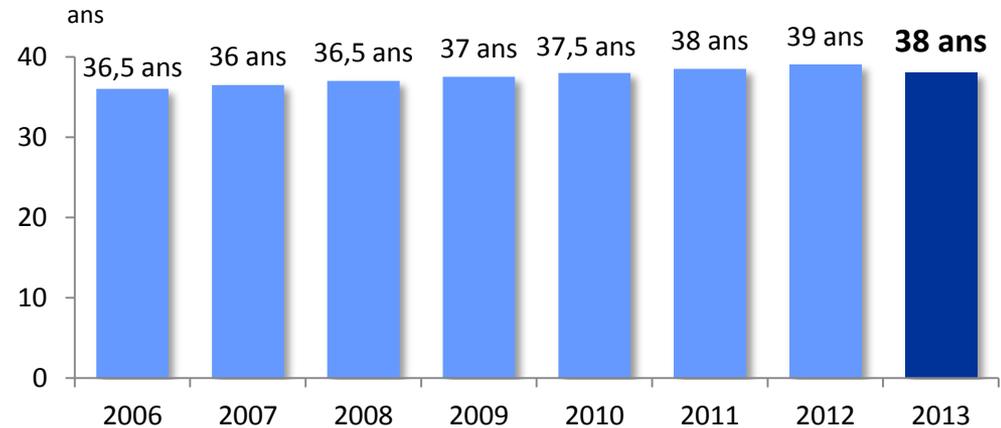
2. Selon l'âge des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur âge



Source I+C

Evolution de l'âge moyen



Source I+C

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises en 2013

500 salariés et plus	38,5 ans
100 à 499 salariés	37,5 ans
20 à 99 salariés	37 ans
1 à 19 salariés	38 ans
Ensemble	38 ans

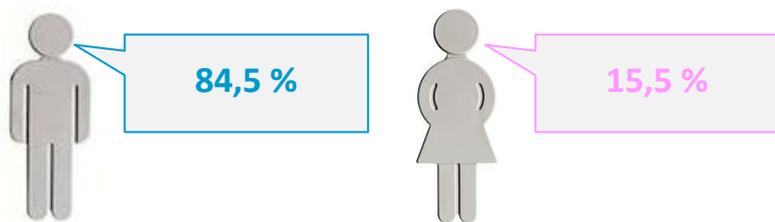
Source I+C

- L'âge moyen des salariés diminue d'un an pour atteindre 38 ans en 2013.
- Désormais, l'âge moyen des salariés varie peu selon la taille des entreprises.

II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

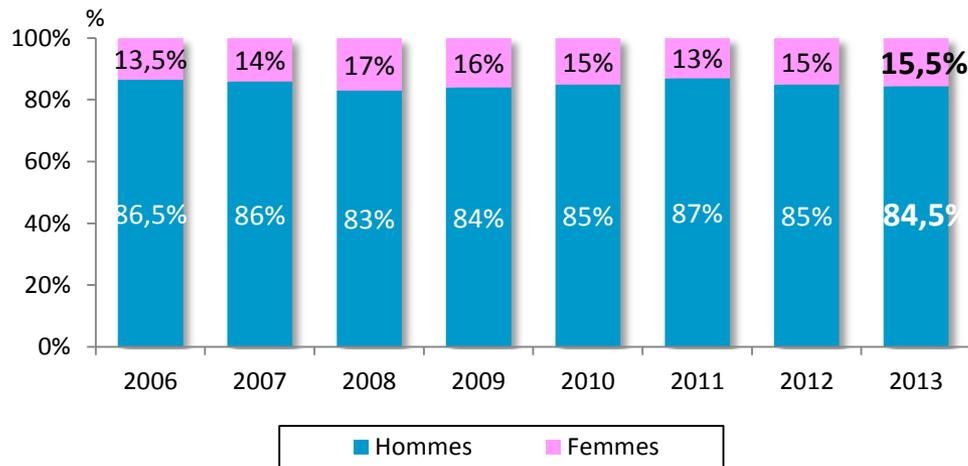
3. Selon le sexe des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur sexe



Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2013



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	80 %	20 %	100 %
100 à 499 salariés	88 %	12 %	100 %
20 à 99 salariés	88 %	12 %	100 %
1 à 19 salariés	87 %	13 %	100 %
Ensemble	84,5 %	15,5 %	100 %

Source I+C

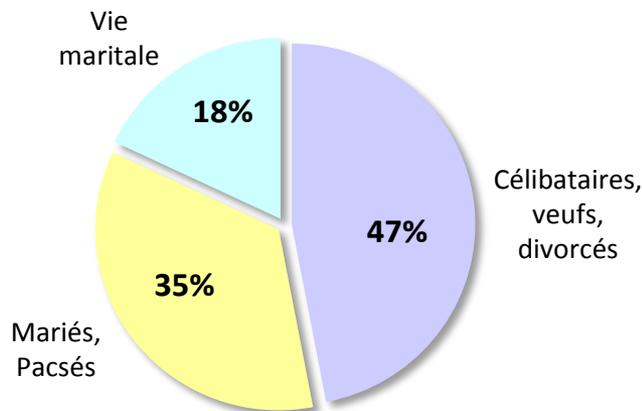
- Le taux de féminisation de la profession progresse très légèrement en un an, s'établissant à 15,5 % en 2013.
- La prédominance des salariés hommes reste un peu plus marquée dans les entreprises de moins de 500 salariés.



II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

4. Selon la situation familiale des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur situation familiale



Source I+C

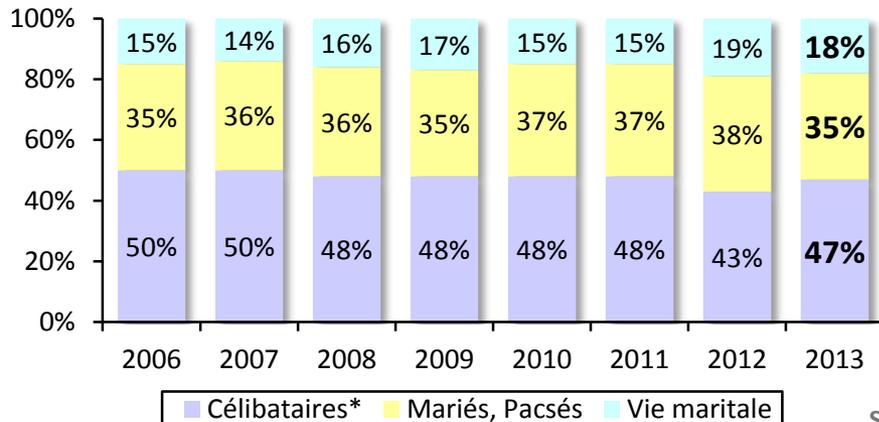
Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Célibataire*	Marié Pacsé	Maritale	Ensemble
500 salariés et plus	56 %	34 %	10 %	100 %
100 à 499 salariés	40 %	37 %	23 %	100 %
20 à 99 salariés	42 %	34 %	24 %	100 %
1 à 19 salariés	36 %	40 %	24 %	100 %
Ensemble	47 %	35 %	18 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2013

% d'effectifs



Source I+C

* Célibataires, veufs, divorcés

➤ Après une année 2012 en baisse, la proportion de salariés vivant seuls (célibataires, veufs, divorcés) se renforce en 2013 : ces salariés représentant 47 % des effectifs de la branche.

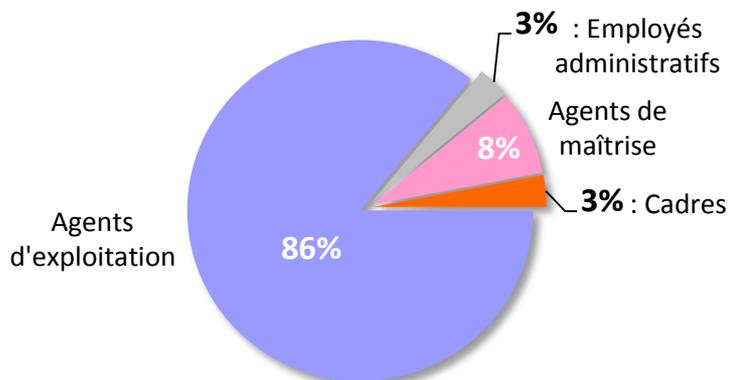
➤ Ce taux demeure plus élevé au sein des plus grandes structures (56 %).



II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur catégorie professionnelle



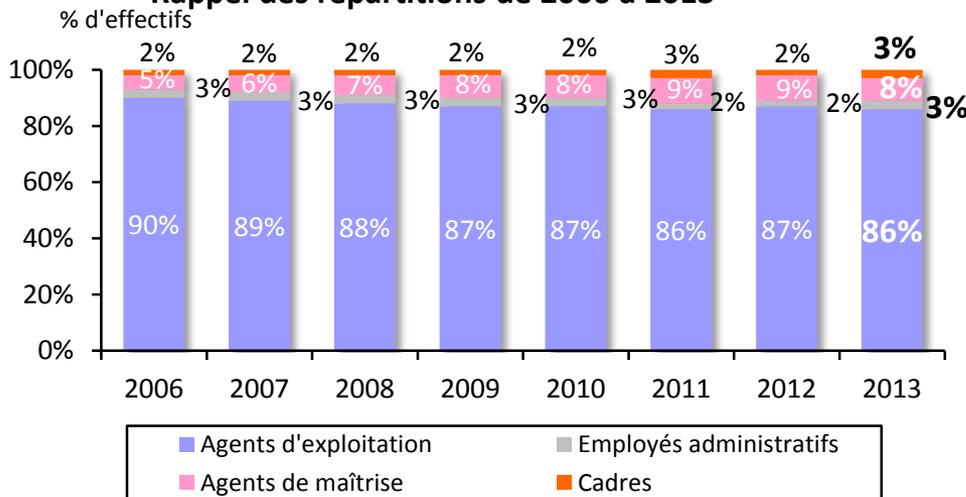
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	86 %	1,5 %	10 %	2,5 %	100 %
100 à 499 salariés	86 %	2 %	9 %	3 %	100 %
20 à 99 salariés	87 %	5 %	6 %	2 %	100 %
1 à 19 salariés	84 %	6 %	5 %	5 %	100 %
Ensemble	86 %	3 %	8 %	3 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2013



- La répartition des salariés selon les catégories professionnelles évolue à la marge depuis 2009.
- Les agents d'exploitation représentent la très grande majorité (86 %) de l'effectif total.

II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

6. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

Les agents d'exploitation selon
les coefficients de la convention collective

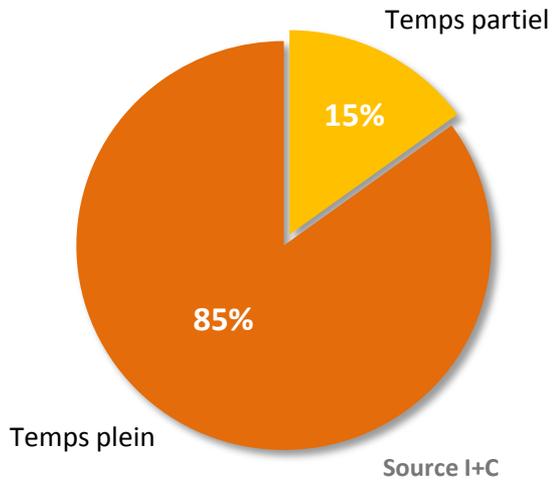
	Rappel 2011	Rappel 2012	2013
Filière surveillance	62 %	64 %	60 %
dont : • Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	18 %	17 %	16 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	25 %	26 %	28 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	9 %	9 %	8,5 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	3,5 %	4 %	3 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	5 %	5,5 %	1,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	0,5 %	1 %	2 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %	1,5 %	1 %
Filière distribution	7 %	7 %	9 %
dont : • Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	1 %	0,5 %	1 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	5,5 %	6 %	8 %
Filière télésurveillance	5 %	5 %	4 %
dont : • Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	3,5 %	3,5 %	2,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Filière prévention de l'incendie	16 %	16 %	14 %
dont : • Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	10 %	10,5 %	10 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	5 %	4,5 %	3 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	< 0,5 %	0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	8 %	7 %	5 %
dont : • Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	1 %	1 %	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5,5 %	5 %	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Non identifiés	2 %	1 %	8 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %

Source I+C

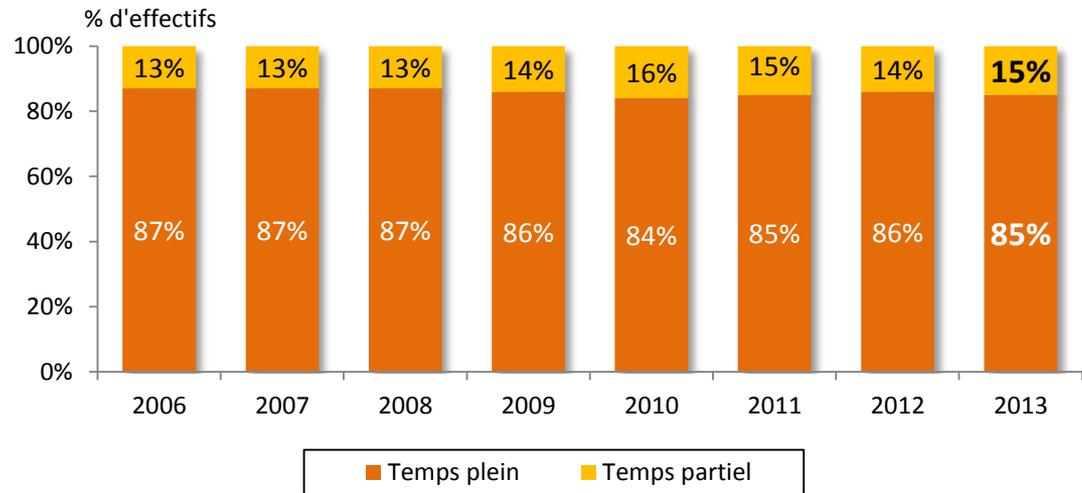
II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Répartition des effectifs salariés
selon la durée des contrats



Rappel des répartitions de 2006 à 2013

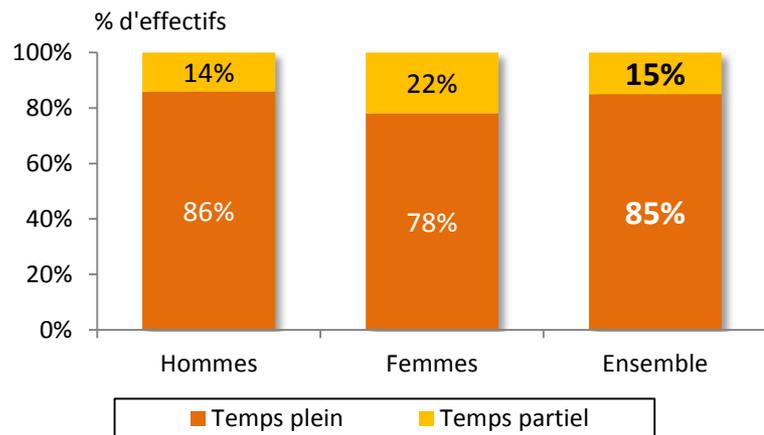


- Suite à deux années de recul, le recours au temps partiel tend à se renforcer en 2013. Il concerne 15 % de l'effectif présent au 31 décembre 2013, soit 1 point de plus qu'en 2012.

II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



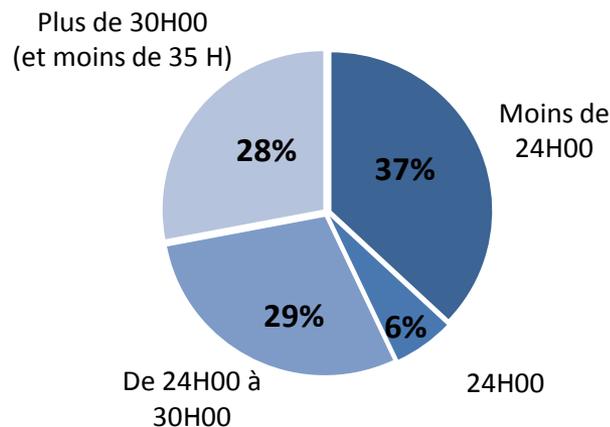
Source I+C

Détail par tailles d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	88 %	12 %	100 %
100 à 499 salariés	83 %	17 %	100 %
20 à 99 salariés	81 %	19 %	100 %
1 à 19 salariés	86 %	14 %	100 %
Ensemble	85 %	15 %	100 %

Source I+C

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire

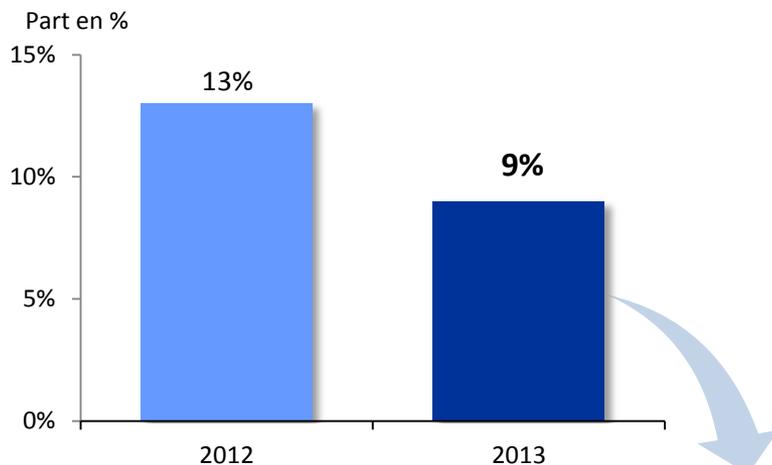


Source I+C

II : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES AU 31.12.13

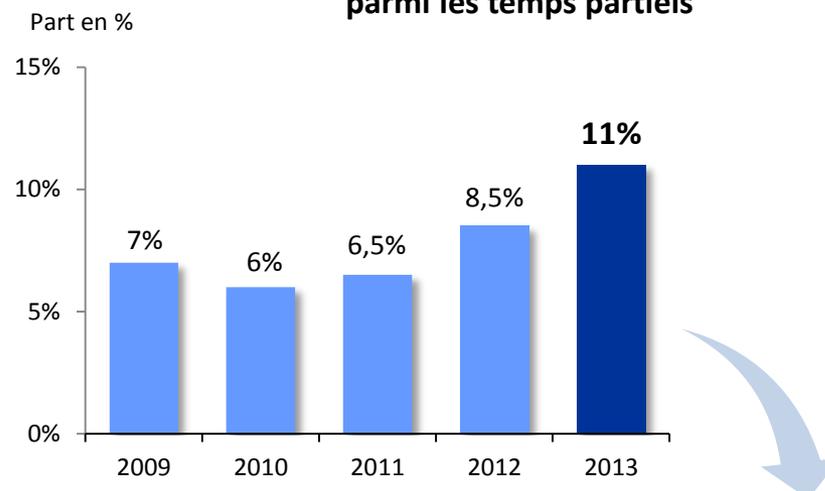
7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **11 %** des salariés de moins de 26 ans

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **11 %** des salariés âgés de 50 ans et plus
(7 % en 2012)

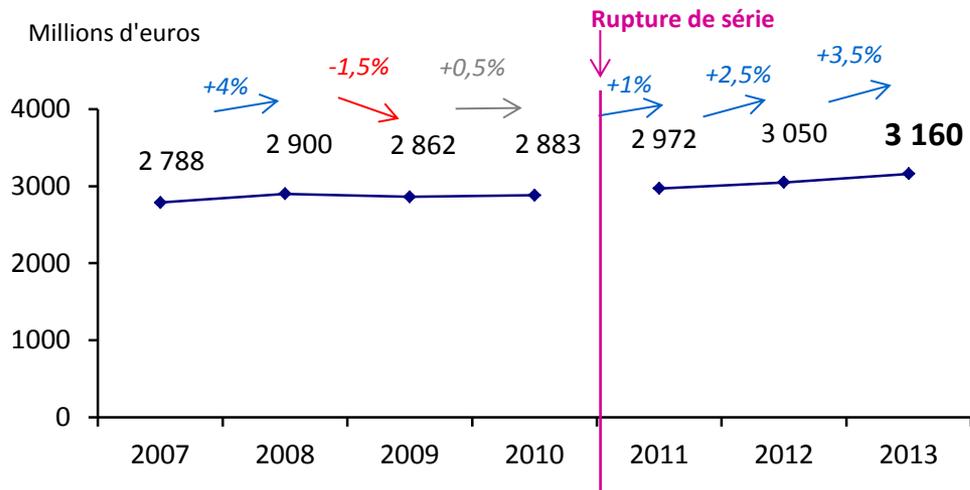
Source I+C

- Pour la deuxième année consécutive, la part des salariés de 50 ans et plus, parmi les temps partiels, augmente pour atteindre 11 % fin 2013. Ainsi, 11 % des seniors sont à temps partiel, contre 15 % toutes strates d'âge confondues.
- Les moins de 26 ans représentent 9 % des temps partiels. Désormais 11 % des salariés de moins de 26 ans sont à temps partiel, contre 15 % toutes strates d'âge confondues.

1. Masse salariale et charges patronales

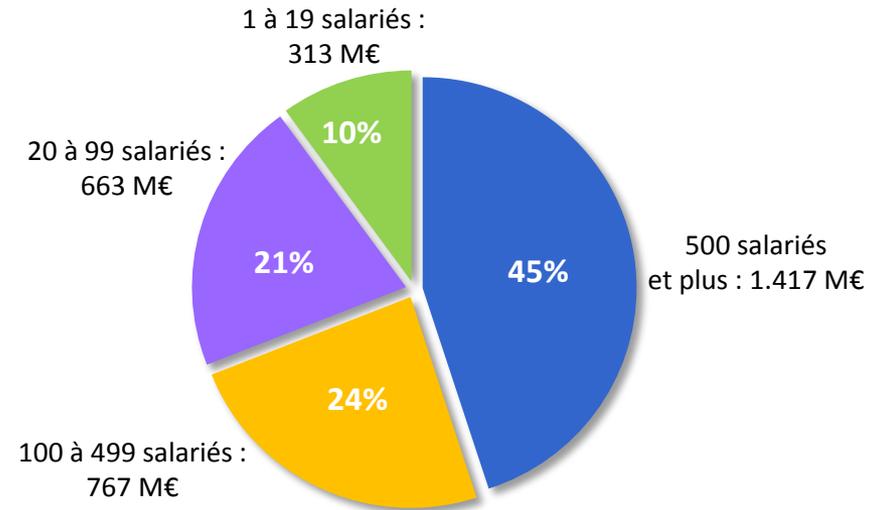
■ a. Masse salariale 2013

Masse salariale brute (hors charges patronales)



Source I+C

Répartition 2013 de la masse salariale brute (hors charges patronales)



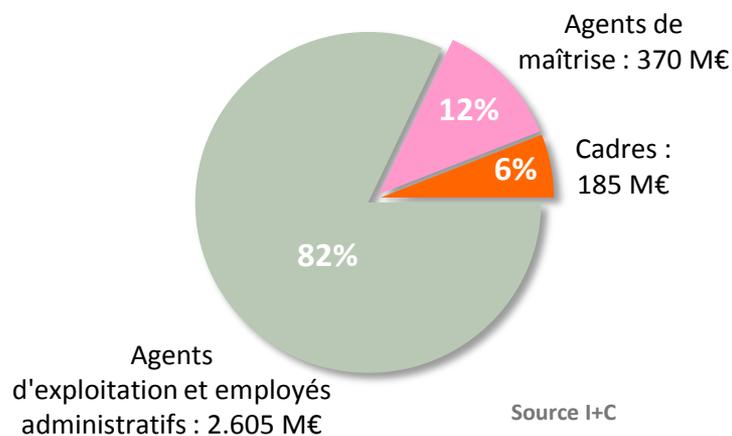
Source I+C

- La masse salariale brute 2013 (hors charges patronales) s'élève à 3,16 milliards d'euros, soit un niveau supérieur de 3,5 % à celui de 2012.
- En 2013, 45 % de la masse salariale provient des 30 entreprises de plus de 500 salariés, 69 % sont le fait des 230 entreprises de 100 salariés et plus.

1. Masse salariale et charges patronales

■ b. Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles

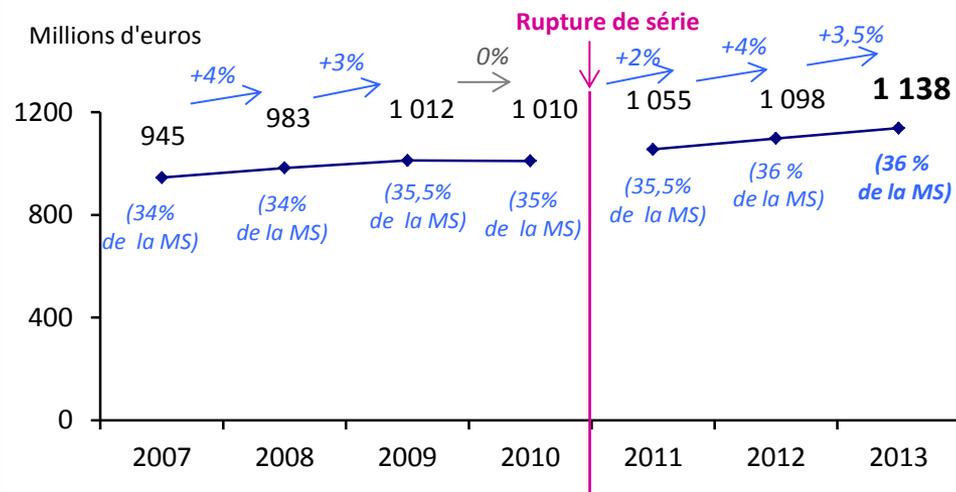
Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles



- L'essentiel de la masse salariale totale (82 %) est destinée aux agents d'exploitation et aux employés administratifs.
- Avec 8 % des effectifs, les agents de maîtrise représentent 12 % de la masse salariale. Les cadres atteignent 6 % pour 3 % des salariés.

■ c. Charges patronales

Evolution du montant des charges patronales



- Les charges patronales augmentent également de 3,5 % à un an d'intervalle (1.138 millions d'euros), ce qui correspond à 36 % de la masse salariale 2013.

III : LES REMUNERATIONS

2. Rémunérations

- a. Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

▪ Agents d'exploitation

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Coefficient 120	1 400	1 450	1 500	1 500	1 570	1 600	1 610	1 630
Coefficient 130	1 450	1 500	1 550	1 550	1 610	1 650	1 670	1 670
Coefficient 140	1 475	1 525	1 600	1 605	1 650	1 680	1 700	1 760
Coefficient 150	1 600	1 650	1 725	1 725	1 710	1 750	1 790	1 830

Source I+C

▪ Agents de maîtrise et cadres

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Agents de maîtrise	2 050	2 200	2 250	2 250	2 300	2 350	2 300	2 360
Cadres	3 350	3 400	3 600	3 750	4 000	3 900	3 800	3 820

Source I+C

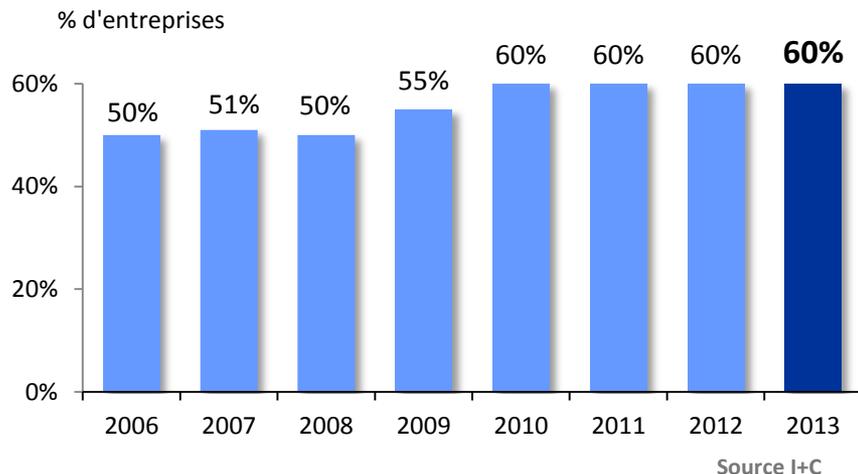
- Les salaires mensuels bruts moyens analysés s'inscrivent en hausse modérée pour presque toutes les catégories en 2013.
- Seul le salaire mensuel brut moyen des agents d'exploitation du coefficient 130 reste inchangé entre 2012 et 2013.

III : LES REMUNERATIONS

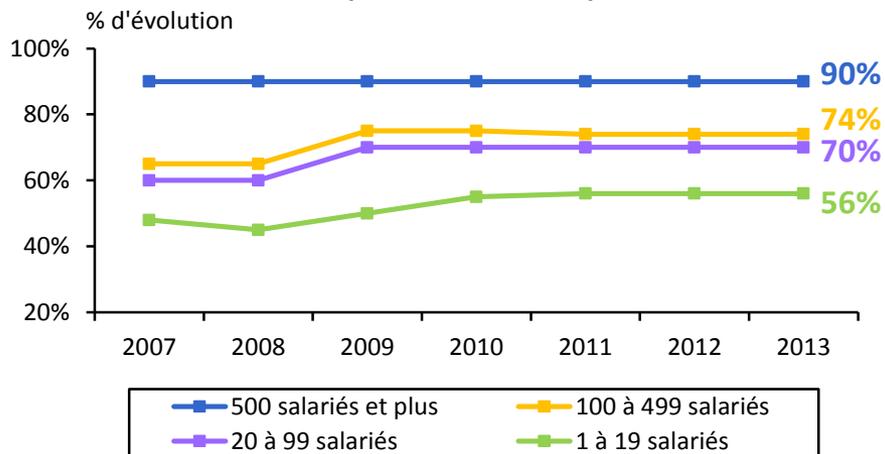
2. Rémunérations

■ b. Rémunérations des astreintes

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes



Détail par taille d'entreprises



Modes de rémunérations des astreintes (% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	25 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	50 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	35 %
Ensemble	110 %

Source I+C

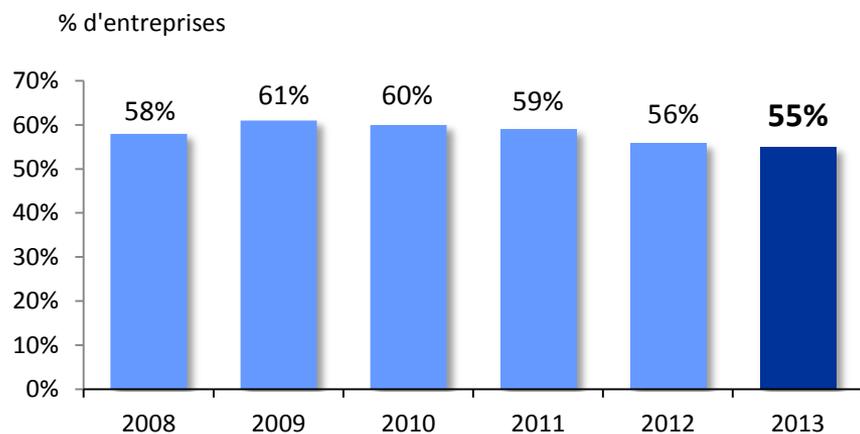
- En 2013, la proportion d'entreprises rémunérant les astreintes reste stable à hauteur de 60 %.
- Ce taux demeure nettement plus élevé dans les sociétés de grande taille.
- La rémunération des astreintes relève dans la moitié des cas d'une indemnité forfaitaire par période d'astreinte. La rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en pourcentage des heures de travail effectifs concerne désormais plus d'un tiers des entreprises.

III : LES REMUNERATIONS

2. Rémunérations

■ c. Indemnisation pour l'entretien des tenues

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

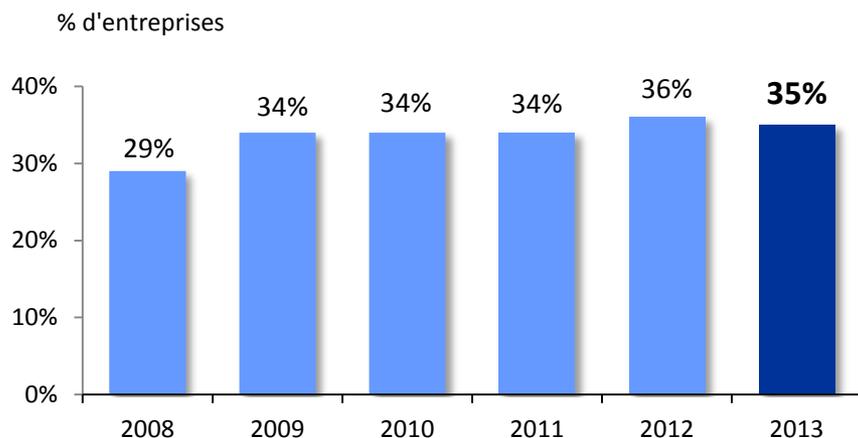
	% d'entreprises
500 salariés et plus	75 %
100 à 499 salariés	50 %
20 à 99 salariés	55 %
1 à 19 salariés	55 %
Ensemble	55 %

Source I+C

- L'indemnisation des salariés pour l'entretien des tenues tend à se réduire pour la troisième année consécutive.
- Ce taux reste sensiblement plus élevé pour les structures de grande taille.

1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail



Source I+C

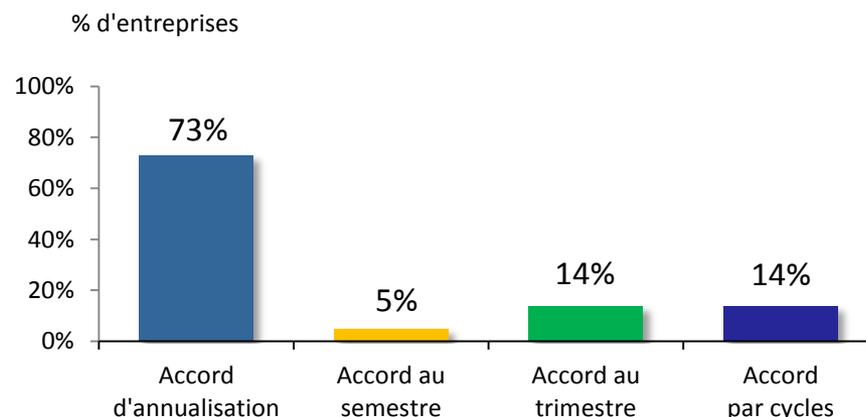
- La proportion d'entreprises disposant d'un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail baisse d'un point. Il s'agit toujours principalement d'accords d'annualisation.
- La part des entreprises ayant signé un accord s'avère corrélée positivement à la taille des sociétés.

Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	95 %
100 à 499 salariés	85 %
20 à 99 salariés	44 %
1 à 19 salariés	28 %
Ensemble	35 %

Source I+C

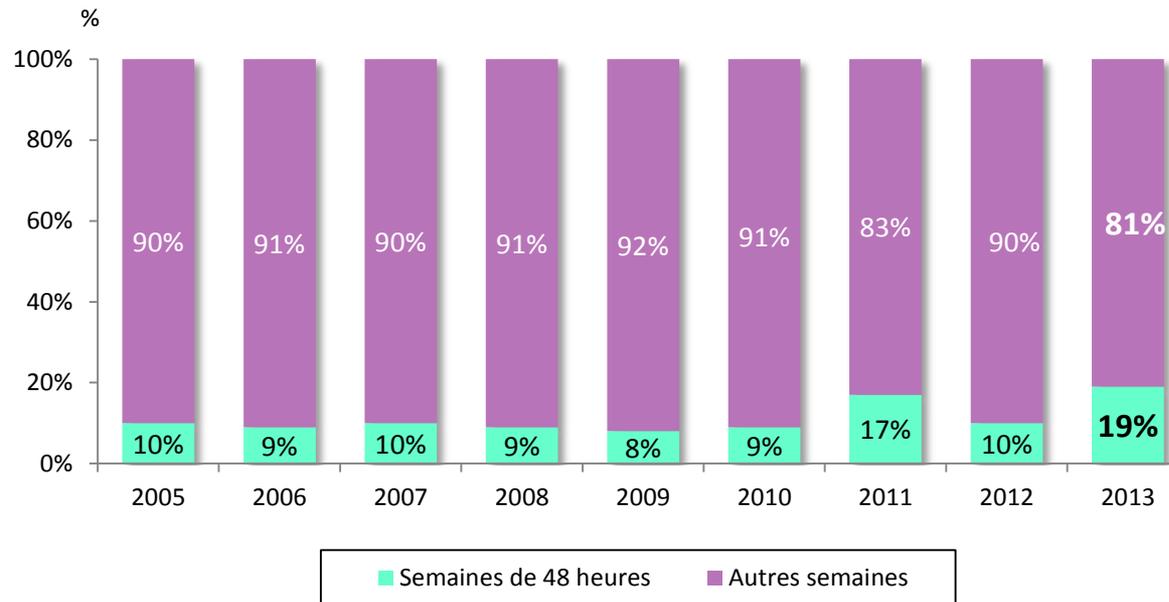
Accords mis en place



Source I+C

2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine

Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



➤ La part des heures travaillées en semaine de 48 heures progresse en 2013 mais reste très en deçà de la part des heures travaillées pour les autres semaines.

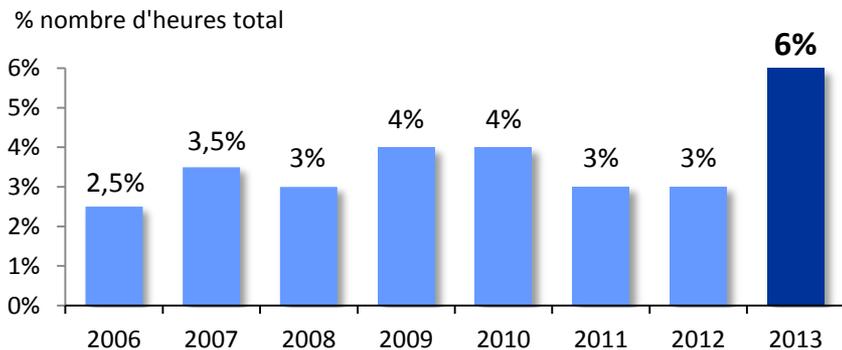
* Données estimées d'après le planning du mois de juin



IV : LES CONDITIONS DE TRAVAIL

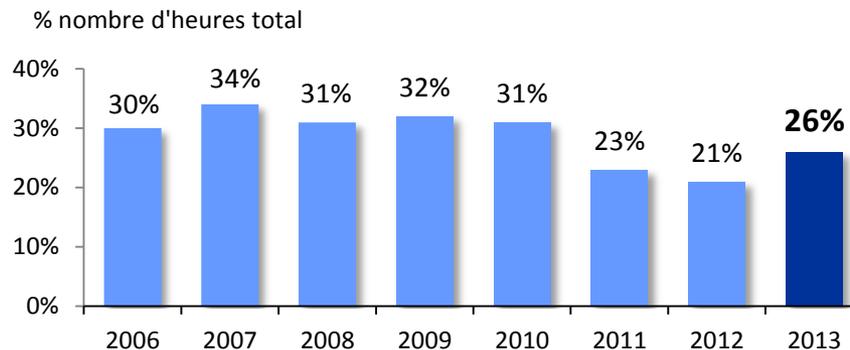
3. Heures supplémentaires et heures de nuit

Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures total



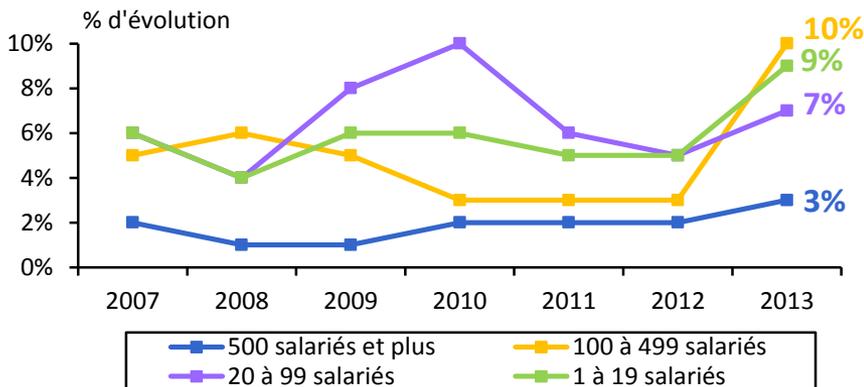
Source I+C

Part des heures de nuit (21h00 - 6h00) dans le nombre d'heures total

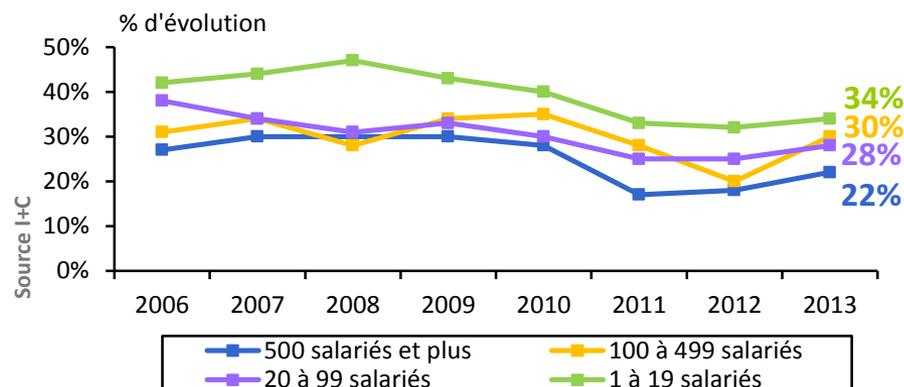


Source I+C

Détail par taille d'entreprises



Détail par taille d'entreprises



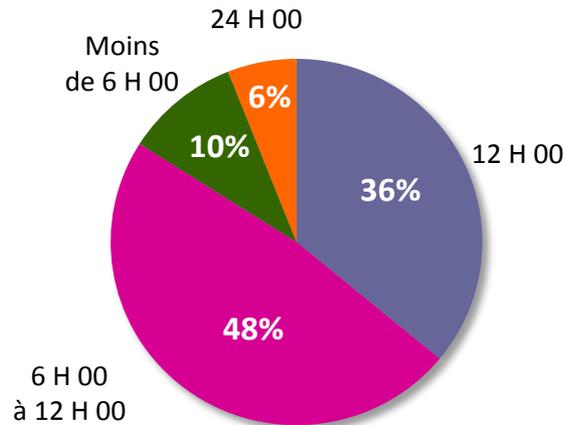
- La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures progresse nettement, passant de 3 % en 2011-2012 à 6 % en 2013. Cette augmentation est particulièrement marquée au sein des entreprises de 100 à 499 salariés.
- La part des heures de nuit (21 H 00 - 6 H 00) dans le nombre d'heures total se renforce également pour atteindre 26 %.

IV : LES CONDITIONS DE TRAVAIL

4. Durée des vacances

■ a. Vacances

Répartition des effectifs
selon la durée des vacances (sur l'année)



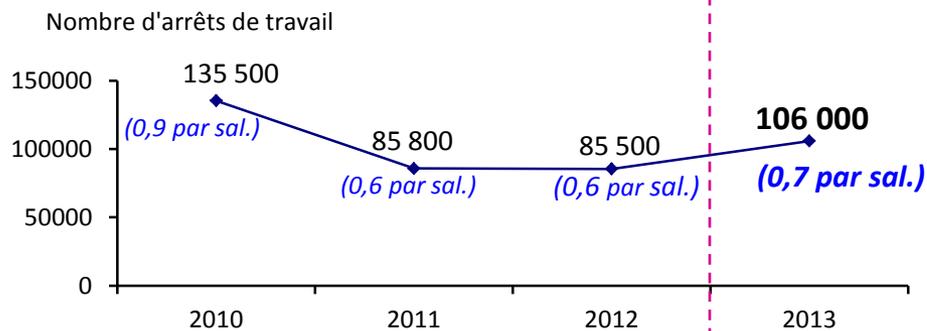
Détail de l'année 2013
selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	24 H 00	12 H 00	6 H 00 à 12 H 00	Moins de 6 H 00	Ensemble
500 salariés et plus	-	38 %	41 %	21 %	100 %
100 à 499 salariés	3 %	28 %	67 %	2 %	100 %
20 à 99 salariés	8 %	43 %	46 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	40 %	29 %	30 %	1 %	100 %
Ensemble	6 %	36 %	48 %	10 %	100 %

Source I+C

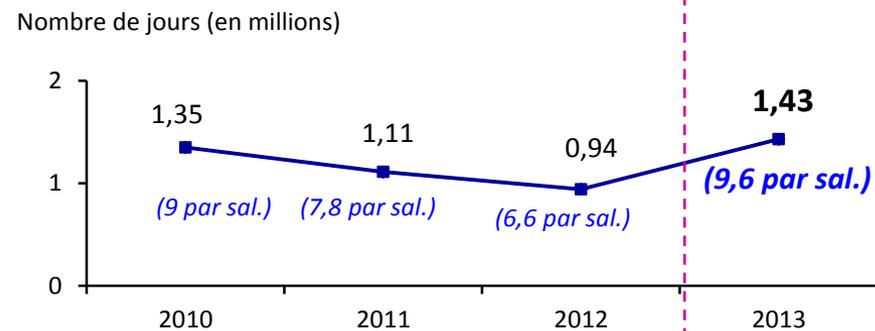
➤ En 2013, près de la moitié des salariés a une durée de vacances (sur l'année) de 6H00 à 12H00.

Nombre d'arrêts de travail*



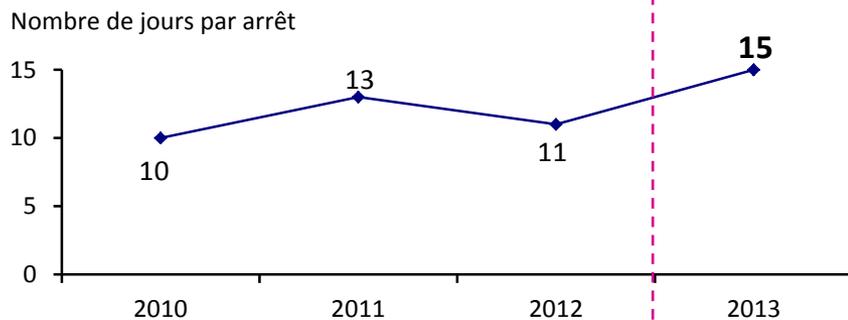
Source I+C

Nombre total de jours d'absences*



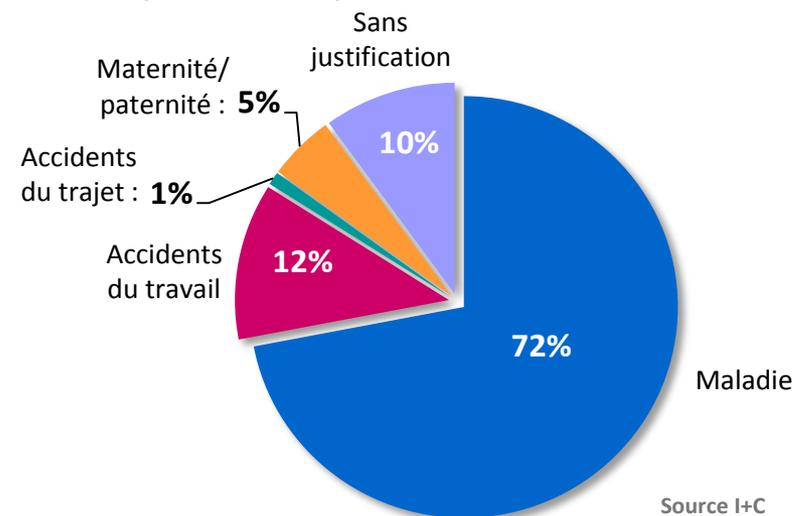
Source I+C

Nombre de jours moyen d'absences* par arrêt



Source I+C

Répartition des jours d'absence selon les motifs*



Source I+C

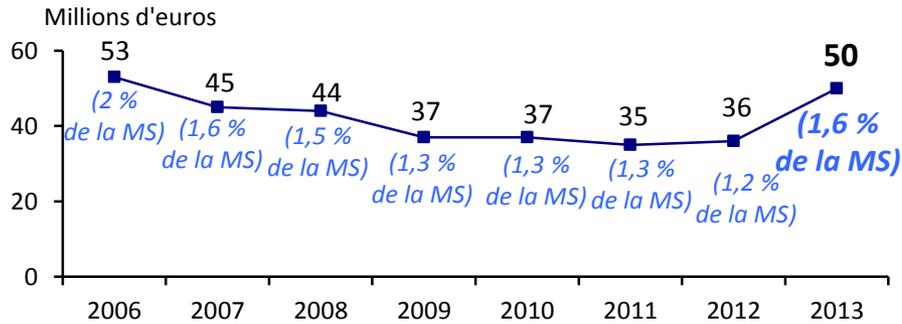
* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

- Un nombre moyen d'arrêts de travail en hausse et des durées moyennes en forte augmentation.
- La maladie constitue toujours l'essentiel des jours d'absence.

VI : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

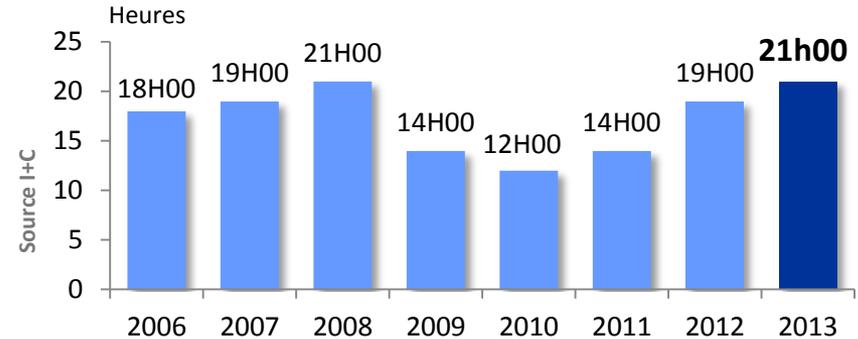
1. Le plan de formation

**Evolution des dépenses au titre du plan de formation
(hors alternance et C.I.F.)**

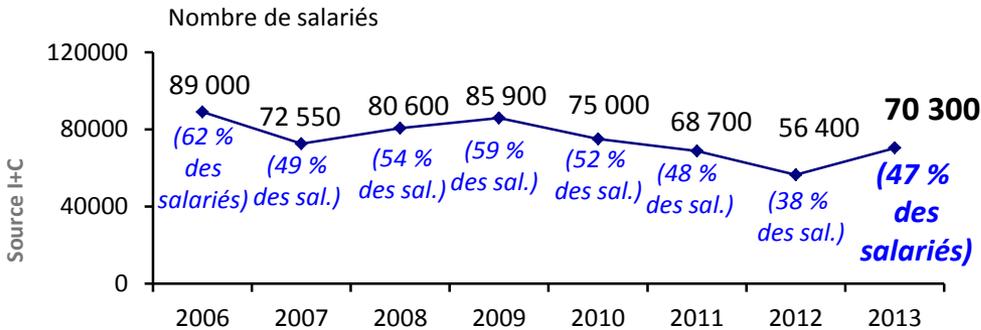


MS : Masse salariale

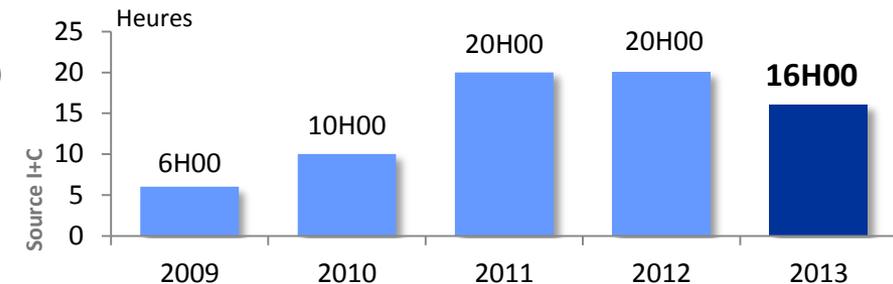
**Evolution de la durée moyenne des formations
(en nombre d'heures par salarié)**



Evolution des effectifs salariés concernés



**Durée moyenne de formation pour les salariés
âgés de plus de 45 ans**



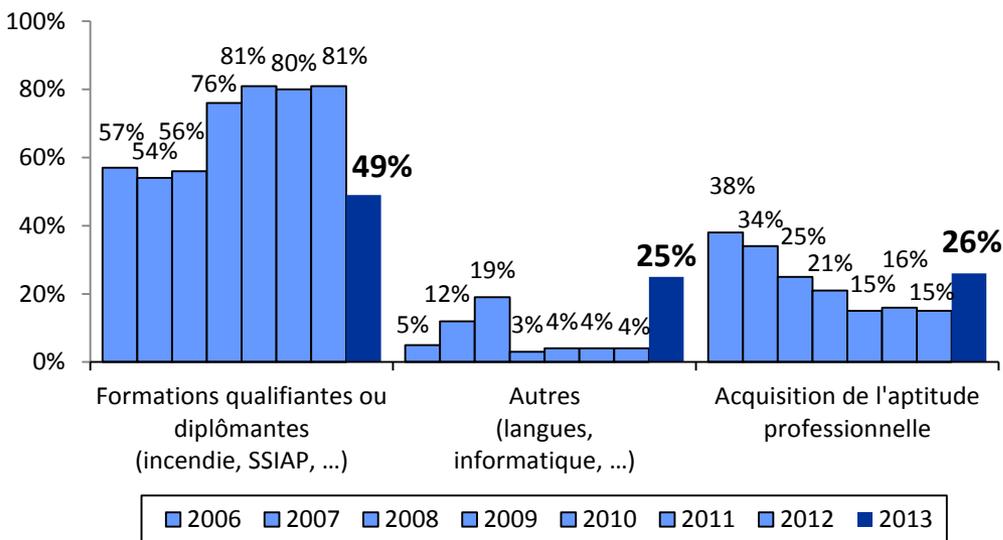
- Les dépenses au titre du plan de formation sont en forte augmentation puisqu'elles ont atteint 50 millions d'euros en 2013, ce qui correspond à 1,6 % de la masse salariale.
- Le nombre de salariés progresse également sensiblement et représente 47 % des effectifs de la profession.
- La durée des formations en revanche s'est également accrue : 21 h 00 en moyenne en 2013, soit deux heures de plus qu'en 2012.
- En revanche, la durée des formations des salariés âgés de 45 ans diminue pour s'établir à 16 H 00 en moyenne en 2013.

VI : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Le plan de formation

2. POE

Répartition des dépenses de formation



Source I+C

➤ La répartition des dépenses de formation marque une rupture avec ce qui avait été observé sur la période 2009-2012. En 2013, la moitié des dépenses est consacrée à des formations qualifiantes ou diplômantes, un quart est destiné à l'acquisition de l'aptitude professionnelle et le quart restant servant aux autres formation (langues, informatiques,...)

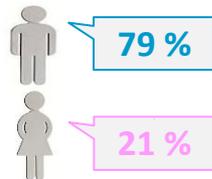
Données 2013 non disponibles

Rappel des données 2012

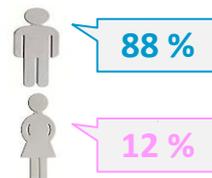
Préparation Officielle à l'Emploi (POE)

1.590 bénéficiaires ayant terminé leur formation en 2012

dont : 37 % POE individuelle



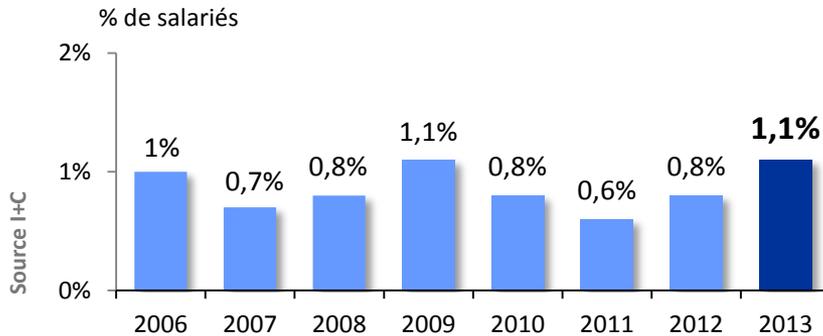
63 % POE collective



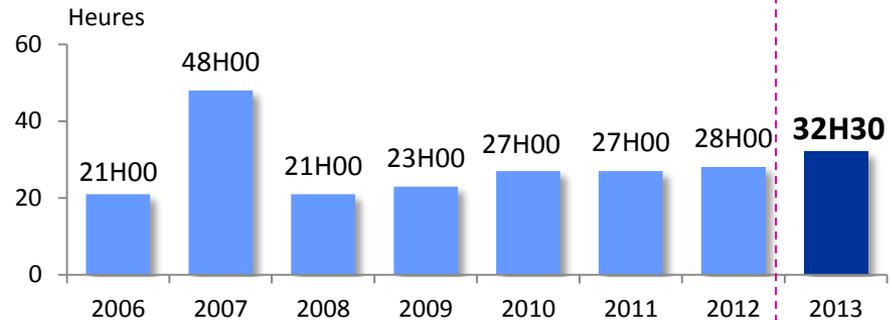
VI : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3. Les CIF, DIF, contrats et périodes de professionnalisation

Effectifs salariés concernés par le Congé Individuel de Formation (CIF) (% des effectifs de la profession)

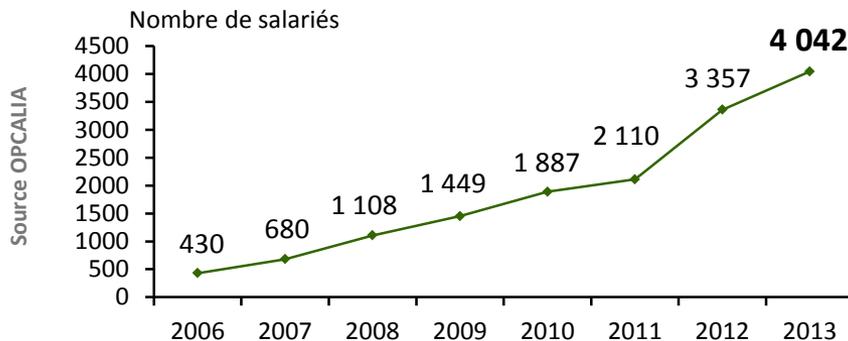


Durée moyenne des DIF

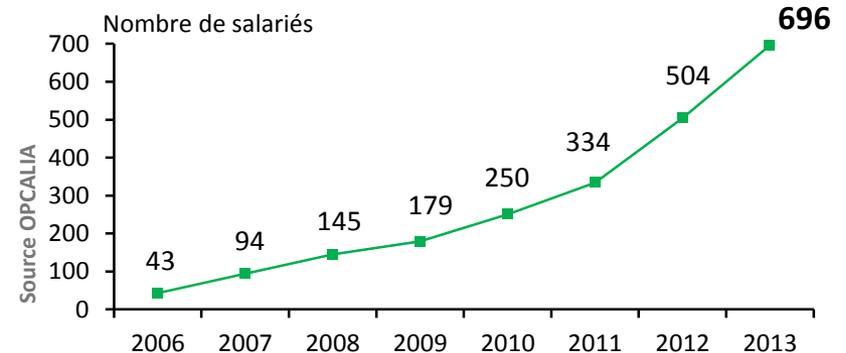


Source I+C jusqu'en 2012 – OPCALIA à partir de 2013

Nombre de salariés concernés par le Droit Individuel de Formation (DIF)



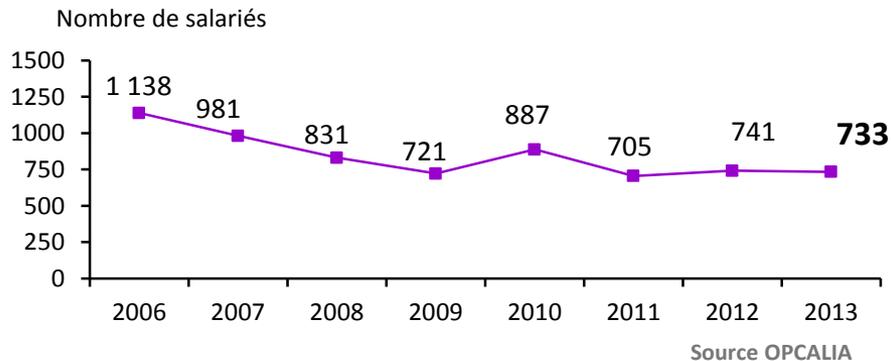
Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés par le DIF



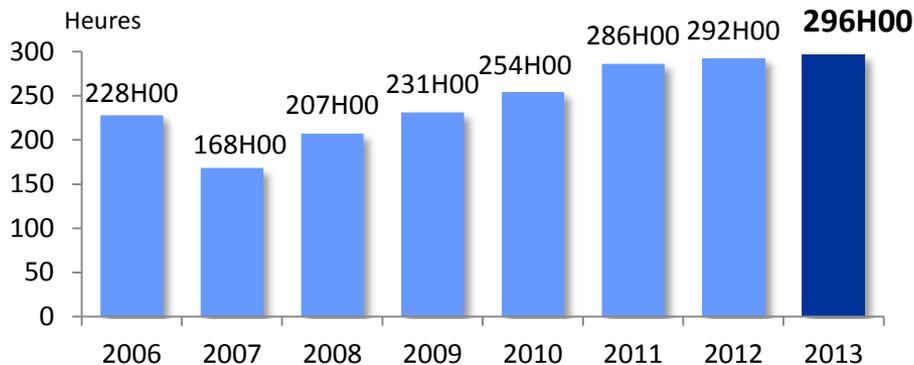
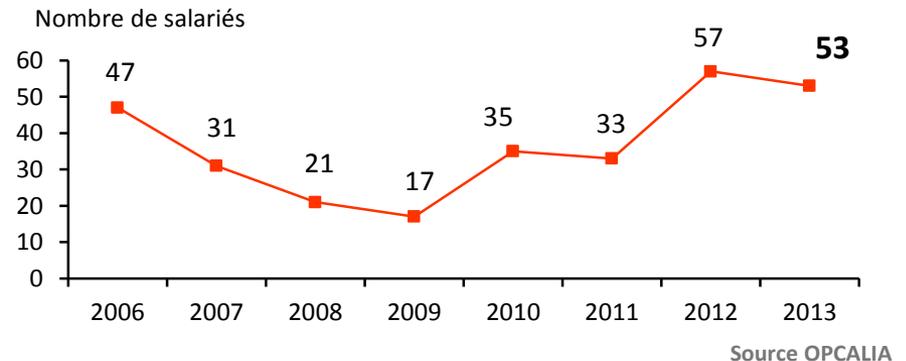
- Les CIF ont concerné un peu plus de 1 % de l'effectif présent au 31 décembre 2013.
- Les DIF restent sur une pente ascendante. Ils concernent 4.042 salariés en 2013, soit 20 % de plus qu'en 2012.
- En 2013, 696 salariés de 50 ans et plus ont bénéficié d'un DIF, un chiffre en hausse de 38 % par rapport à 2012.

3. Les CIF, DIF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par le contrat de professionnalisation



Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus
concernés par le contrat de professionnalisation

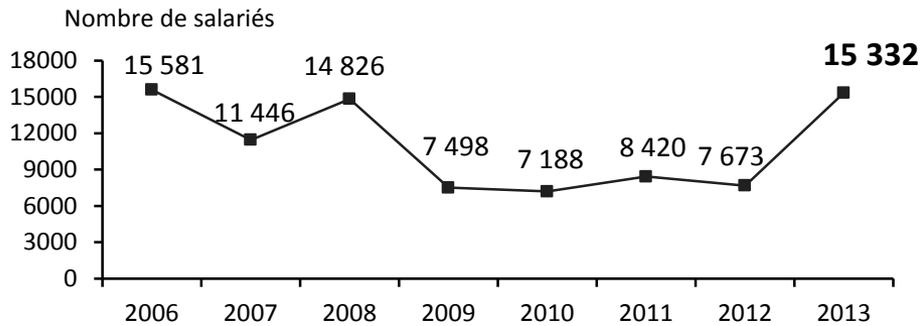


- Le nombre de contrats de professionnalisation réalisés en 2013 reste quasi-inchangé par rapport à 2012.
- Leur durée moyenne continue d'augmenter.
- Le nombre de salariés de 50 ans et plus ayant réalisé un contrat de professionnalisation fléchit légèrement entre 2012 et 2013.

VI : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

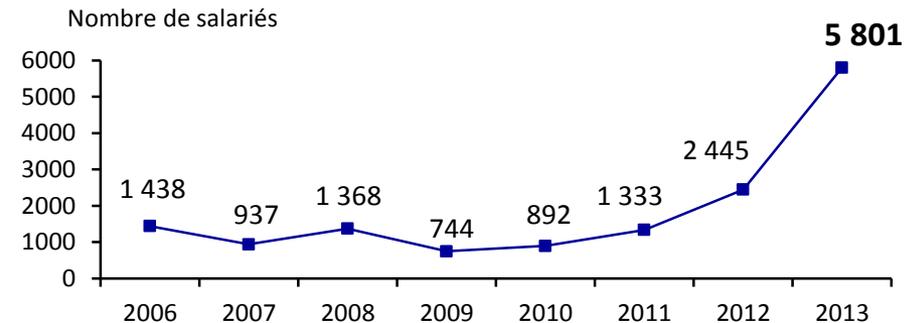
3. Les CIF, DIF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés par les périodes de professionnalisation



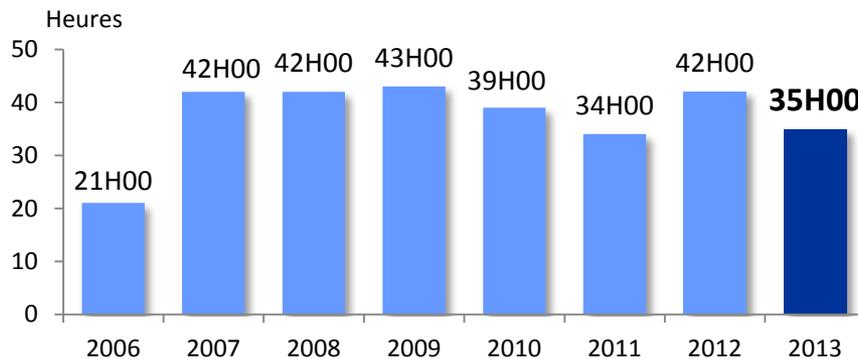
Source OPCALIA

Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés par les périodes de professionnalisation



Source OPCALIA

Durée moyenne des périodes de professionnalisation

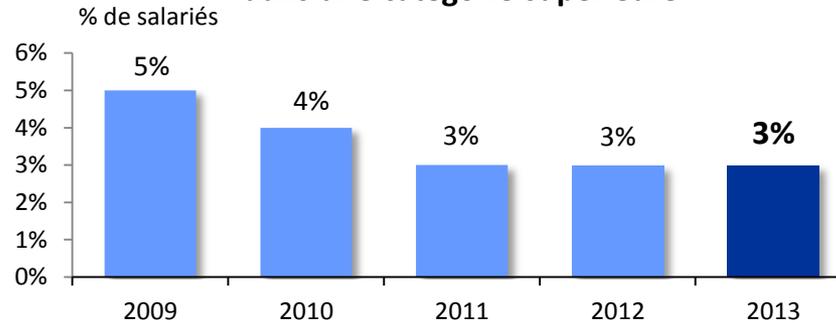


Source OPCALIA

- Le nombre de salariés concernés par des périodes de professionnalisation a doublé en un an pour s'établir à 15.332 en 2013.
- La durée des périodes de professionnalisation a, en revanche, fortement diminué : 35 heures en moyenne en 2013 contre 42 heures en 2012.
- Le nombre de salariés de 50 ans et plus ayant bénéficié d'une période de professionnalisation a également bondi pour s'établir à 5.801 en 2013.

1. Promotion

Part des salariés promus
dans une catégorie supérieure



Source I+C

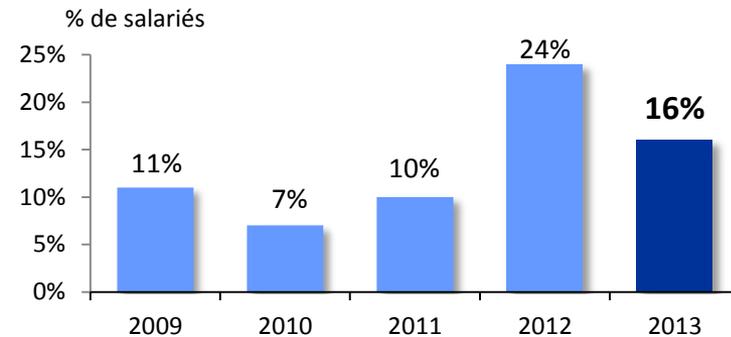
Part des salariés âgés de moins de
26 ans parmi les salariés promus

14 % en 2013

Ce qui correspond à **3,5 %** de l'ensemble
des salariés âgés de moins de 26 ans

Source I+C

Part des salariés âgés de 45 ans et plus
parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **2 %** de l'ensemble
des salariés âgés de 45 ans et plus

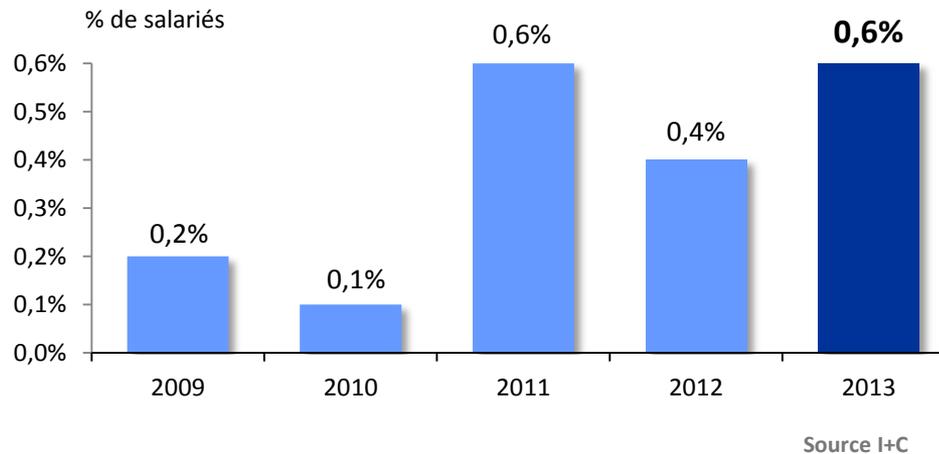
Source I+C

- Stabilisation à bas niveau des promotions.
- Contraction de la part des salariés de 45 ans et plus parmi les salariés promus.

VII : EVOLUTION DE CARRIERE

2. Bilan de compétences

**Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences
(en faveur des salariés de 50 ans et plus)**

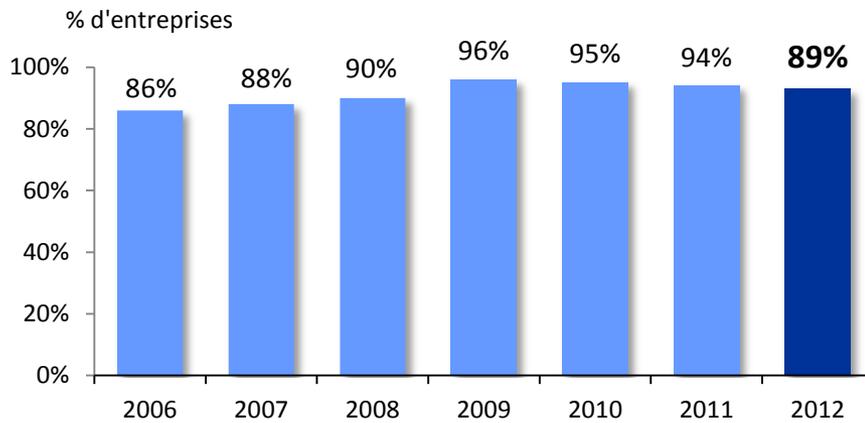


- Niveau toujours très faible des bilans de compétences : 0,6 % des salariés en 2013.

VIII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

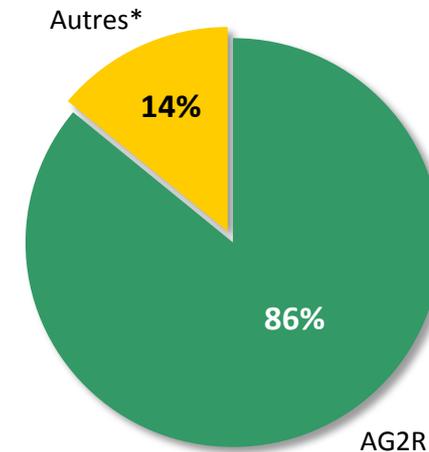
1. Régime de prévoyance

Entreprises proposant un régime de prévoyance



Source I+C

Régimes de prévoyance proposés



Source I+C

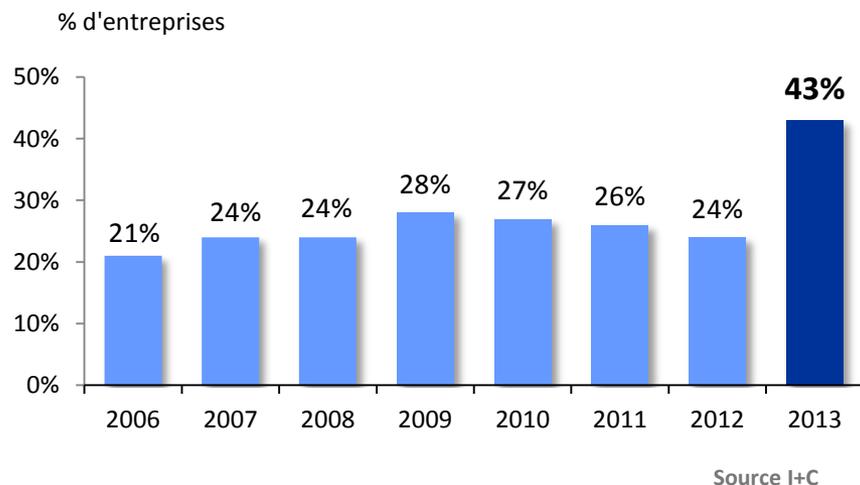
* ALLIANZ, GAN, AXA, MEDERIC, GROUPAMA, UNI PREVOYANCE, KLESIA, ,...

- Réduction de la proportion d'entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance.
- L'AG2R maintient sa position avec 86 % des entreprises.

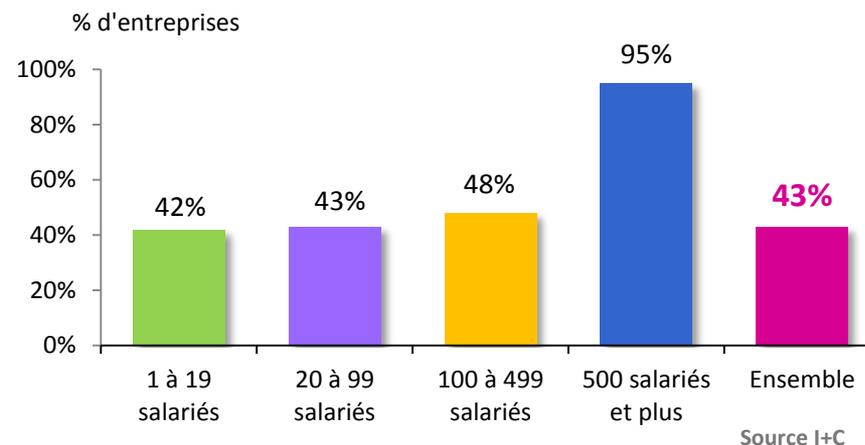
VIII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

2. Régime de couverture des frais de santé

Entreprises proposant un régime de couverture des frais de santé



Détail selon la taille des entreprises



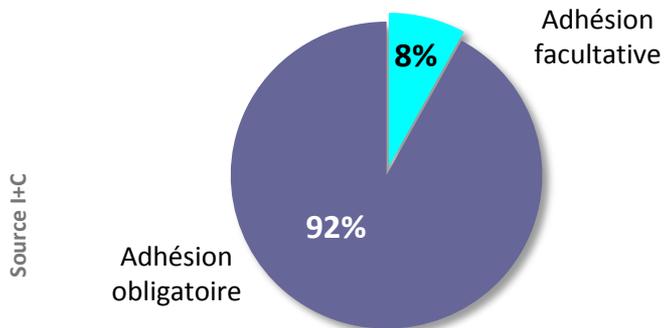
- Forte augmentation des entreprises qui proposent un régime de couverture des frais de santé s'établissant désormais hauteur de 43 %.
- Cette augmentation se retrouve au sein de plus petite strate.



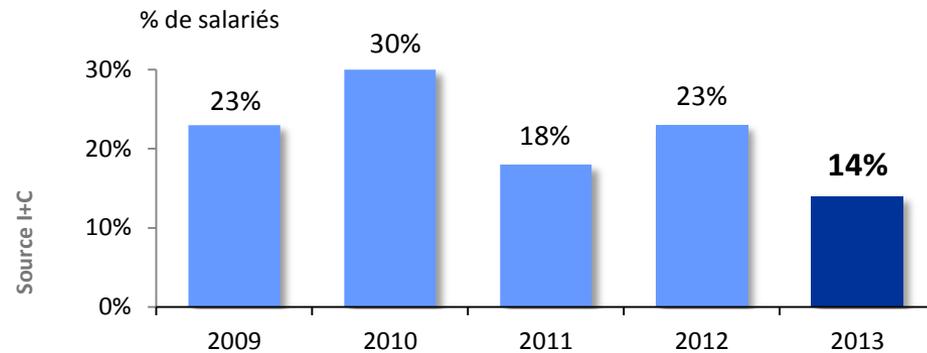
VIII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

2. Régime de couverture des frais de santé

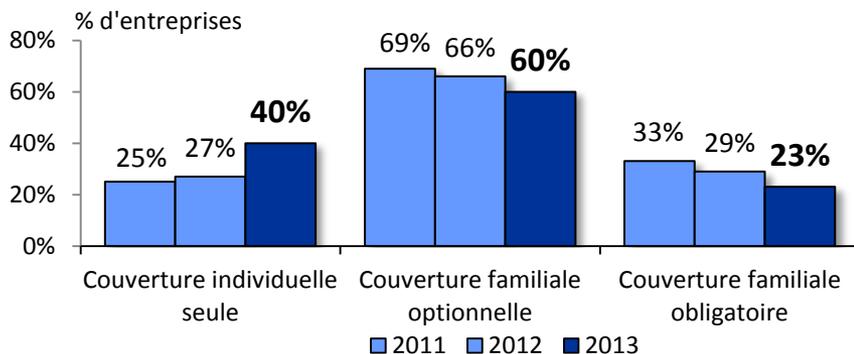
Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé



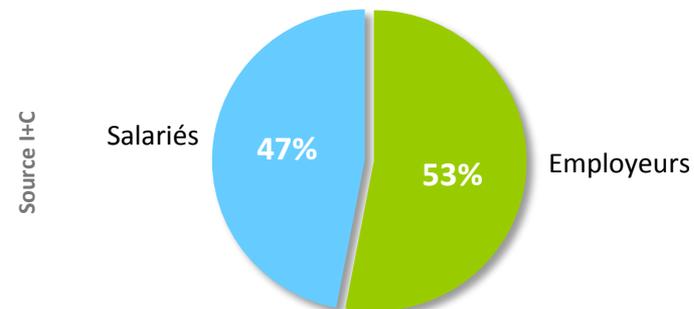
Entreprises demandant une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé



Type de couverture des frais de santé proposé

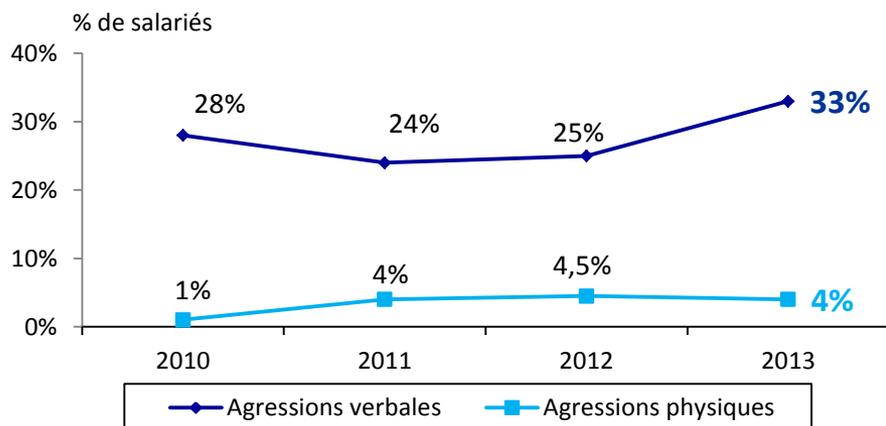


Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture des frais de santé



- L'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est obligatoire dans plus de 90 % des entreprises concernées. Dans la plupart des entreprises, le régime prévoit une couverture familiale optionnelle.
- La prise en charge de la cotisation de ce régime provient désormais pour une part un peu plus importante des employeurs que des salariés.

Agressions verbales et physiques déclarées



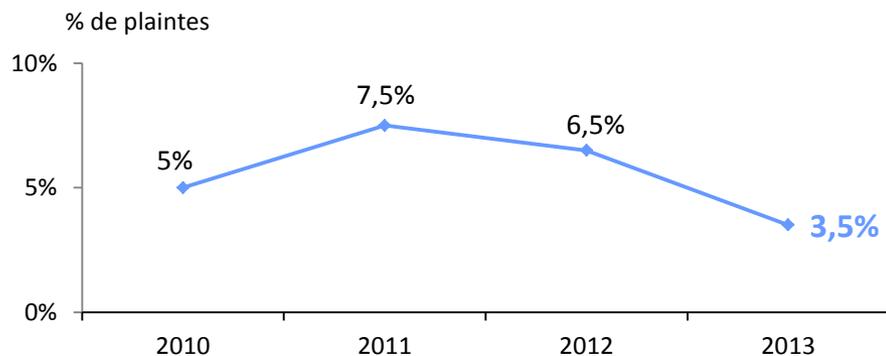
Source I+C

 Détail selon la taille des entreprises
 (% de salariés présents au 31 décembre 2013)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus	1 %	0,5 %
100 à 499 salariés	5 %	1 %
20 à 99 salariés	73 %	4 %
1 à 19 salariés	158 %	25 %
Ensemble	33 %	4 %

Source I+C

Nombre d'agressions qui ont fait l'objet d'une plainte



Source I+C

 Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte
 selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	22 %
100 à 499 salariés	11 %
20 à 99 salariés	3 %
1 à 19 salariés	3 %
Ensemble	3,5 %

Source I+C

- Au cours de l'année 2013, le tiers des salariés présents en fin d'année a été victime d'agressions verbales et 4 % d'agressions physiques.
- Seulement 3,5 % de ces agressions ont fait l'objet d'une plainte.
- Beaucoup plus fréquentes dans les petites entreprises, les agressions sont plus rarement suivies d'une plainte.